Affrontements entre jeunes dans les nouvelles cités à Larbaâ

Page 5

APRÈS LEUR INVITATION AU DIALOGUE PAR LE MINISTÈRE DE TUTELLE

Les adjoints de l'éducation gèlent leur grève

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5381 - LUNDI 25 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LA DSS REMPLACE L'ANCIENNE STRUCTURE

Le DRS officiellement dissous

Page 24

Ayant tenté de rejoindre illégalement la Libye

500 MAROCAINS EN VOIE D'EXPULSION



Quelque 500 ressortissants marocains entrés en Algérie sont en voie d'expulsion, après avoir tenté de rejoindre illégalement la Libye. L'ambassadeur du Maroc en Algérie a été convoqué avant-hier par le ministre des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel, pour protester contre «le flux massif et inhabituel de ressortissants marocains en provenance de Casablanca, à destination de la Libye via l'Algérie». A l'exception des détenteurs de titre de séjour ou de permis de travail, les autres sont soupçonnés de vouloir rejoindre les camps d'entraînement de Daech en Libye.

Page 2

DEVENUE WILAYA DÉLÉGUÉE

El-Ménéa menacée par la remontée des eaux

Le phénomène de la remontée des eaux, qui affecte particulièrement El-Ménéa, a causé des dégâts considérables aux habitations de certains quartiers de la ville. Si dans un passé récent le désert en Algérie signifiait absence de vie, aujourd'hui, la situation est tout autre. Ce bout de désert est en effet en pleine mutation. Dans la wilaya de Ghardaïa, une petite daïra, appelée El-Ménéa, vient d'être baptisée «wilaya déléguée». Elle compte parmi les localités du Sud qui commencent à sortir de leur léthargie. Mieux encore, elle constitue déjà un véritable centre économique sur l'axe Ghardaïa – Tamanrasset.



Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DANS DES OPÉRATIONS DE L'ANP

Une cellule de soutien démantelée à Tébessa et des armes saisies à Adrar

UNE CELLULE de soutien aux groupes terroristes a été démantelée à Tébessa, tandis que des armes et des munitions ont été saisies dimanche au sud d'Adrar, dans des opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP).
«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Adrar (3e Région militaire) a mis en échec, ce matin du 24 janvier 2016, une tentative d'introduction d'un important lot d'armements et de munitions suite à une patrouille de reconnaissance au sud d'Adrar près des frontières. L'opération a permis de saisir six pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil-mitrailleur de type FMPK, six grenades, des moyens de détonation et 1 488 balles de différents calibres», ajoute la même source. De même, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tébessa (5e Région militaire) «a arrêté, hier, quatre (4) éléments d'une cellule de soutien aux groupes terroristes». Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji-Mokhtar et d'In Guezzam (6e Région militaire) «ont appréhendé vingt (20) contrebandiers et dix-sept (17) immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi trois (3) camions, un minibus, un véhicule tout-terrain, une moto, 1.52 kilogrammes de produits explosifs, des moyens de détonation, seize (16) détecteurs de métaux, cinq (5) marteaux-piqueurs, onze (11) groupes électrogènes, 65 réfrigérateurs, 25 tonnes de denrées alimentaires et 6 000 litres de carburant». D'autre part et au niveau de la 2e Région militaire, des éléments des Garde-côtes ont saisi, à Tlemcen, une quantité de 60 kilogrammes de kif traité".
S. N.

SUITE À LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

Le président du Conseil présidentiel libyen aujourd'hui à Alger

LE PRÉSIDENT du Conseil présidentiel de Libye, Faiz Serradj effectuera, à la tête d'une délégation, une visite de travail en Algérie destinée à assurer davantage d'appui algérien au retour de la stabilité dans ce pays voisin. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. Cette visite s'inscrit dans le cadre de « la poursuite des efforts de l'Algérie pour le parachèvement de la solution politique consensuelle entre Libyens, seule à même de préserver la souveraineté de ce pays frère et voisin, son intégrité territoriale et l'unité de son peuple », a précisé la même source. Cette visite, qui entre dans le sillage du processus politique conduit par les Nations unies, soutenu aux plans régional et international, sera l'occasion de procéder à une évaluation de la situation en Libye et dans la région à la lumière des récents développements, et d'examiner les perspectives de renforcement et de consolidation des relations bilatérales de coopération dans les divers domaines, selon la même source. A cette occasion, l'Algérie réaffirmera son «appui» à la Libye qui fait face à «de multiples défis, notamment ceux liés à la mise en place de nouvelles institutions, la lutte contre le terrorisme et le rétablissement de la paix et de la sécurité». Les factions libyennes sont parvenues récemment à la formation d'un gouvernement d'union nationale, première étape de la reconstitution des institutions de l'Etat, absentes depuis la chute du régime de Moumamar El Gueddafi en 2011. **S. N.**

ILS SONT ENTRÉS DÉBUT JANVIER EN ALGÉRIE POUR REJOINDRE LA LYBIE

500 Marocains en attente d'être expulsés vers leur pays

L'ambassadeur du Maroc en Algérie a été convoqué avant-hier par le ministre des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel, pour protester contre «le flux massif et inhabituel de ressortissants marocains en provenance de Casablanca à destination de la Libye via l'Algérie».



En effet, plus de 500 ressortissants marocains sont entrés en Algérie depuis début janvier avec pour but de rejoindre la Libye, la Syrie ou l'Irak. Les autorités algériennes ont décidé «de permettre, pour cette fois et à titre exceptionnel, le transit des ressortissants marocains actuellement à Alger, détenant des documents de séjour ou de travail en Libye».
En revanche, «les voyageurs ne disposant pas de justificatifs motivant leur déplacement en Libye feront, quant à eux, l'objet d'un rapatriement vers leur pays d'origine», relève-t-on encore dans le même communiqué.
En ce qui concerne cette dernière catégorie, l'Algérie a décidé de mettre à disposition un moyen de transport pour assurer le retour au Maroc. Des centaines de ressortissants marocains sont soupçonnés de vouloir rallier les groupes armés terroristes en Libye. Les Marocains sont les plus nombreux parmi les étrangers dans les rangs de l'Etat islamique en Irak et en Syrie. Avec plus de 1 000 éléments, le Maroc se place en deuxième position derrière la Tunisie en termes d'effectifs. Ils sont 1 193 Marocains à avoir quitté leur pays pour faire le jihad au sein de l'EI. Le chiffre émane de la Direction générale des études et de la documentation (DGED marocain).
Le Maroc est aujourd'hui en état d'alerte maximale. Il ne se passe plus une semaine sans qu'une cellule plus ou moins proche de Daech ne soit démantelée au Maroc ou dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla.

Le Maroc infesté par Daech

La majorité de Marocains opèrent dans les rangs des unités des hommes-suicides de Daech. Dans les combats qui les opposent aux forces irakiennes, le recours à la fameuse «katiba» de la mort n'a pu éviter à l'organisation de l'Etat islamique de perdre du terrain.
Les kamikazes meurent avant même d'avoir atteint leurs cibles. En Syrie, le rôle des jihadistes en provenance du Maroc, même s'il n'est plus aussi déterminant sur le cours des combats comme par le passé, n'en demeure pas moins la colonne vertébrale. Des cellules de Daech sont chaque jour démantelées au Maroc. Une nouvelle cellule terroriste, activant à Meknès, spécialisée dans le recrutement et l'embrigadement de combattants marocains, a été démantelée il y a deux jours. L'EI leur apporte un soutien financier pour faciliter leur déplacement vers ce foyer de tension. Ils sont des milliers à partir depuis Rabat, Tunis, Alger ou Tripoli pour rejoindre la Syrie ou l'Irak. Une majorité des Marocains qui ont rejoint Daech est originaire du nord du pays, qui a longtemps été marginalisé par le roi Hassan II et maintenant son fils et successeur Mohamed VI. Si le nord du Maroc est une terre de recrutement, les salafistes, ayant pignon sur rue et qui ne cachent pas leur soutien à Daech, font la loi au vu et au su de tout le monde, y compris les services de sécurité qui laissent faire.
Début octobre 2015, 119 attentats à l'explosif et 109 tentatives d'assassinat avaient été déjoués, ainsi que sept projets de prise d'otages et 41 tentatives de vol à main armée.
La crainte des services de sécurité algériens se confirme ainsi donc à travers cette propagation d'actes terroristes et de tentatives de rejoindre les théâtres d'affrontements. Le Maroc, qui ne semble nullement être à l'abri au vu du nombre impressionnant de Marocains ayant rejoint l'Etat Islamique en Irak et au Levant, aura les pires difficultés à faire face à l'Etat Islamique pour conjurer la menace. A moins que, exploitant les troubles dans la région, il préfère relancer la guerre au Sahara Occidental contre le Polisario pour faire diversion…
Hocine Adryen

SAHARA OCCIDENTAL

Campagne pour un référendum d'autodétermination avant la fin 2017

LE CONSEIL des ministres sahraoui a donné son feu vert pour le lancement d'une pétition internationale demandant au Conseil de sécurité de l'ONU d'organiser, «avant la fin 2017», le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, dénonçant les pratiques d'obstruction et de provocation du Maroc. C'est ce qu'a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).
Le secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a souligné lors d'un Conseil des ministres que les Nations unies doivent assumer leur responsabilité à travers l'exercice des pressions et les sanctions nécessaires sur l'occupant marocain afin d'accélérer la décolonisation de la dernière colonie en Afrique.
Une pétition, initiée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, a été lancée récemment à l'échelle européenne, voire mondiale, demandant au Conseil de sécurité de l'ONU d'organiser, «avant la fin 2017», le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, a précisé l'agence, citant un communiqué sanctionnant la réunion du Conseil des ministres.
Dans un appel intitulé «Sahara Occidental-Référendum maintenant», les initiateurs de cette campagne demandent au Conseil de sécurité d'«organiser, avant la fin de l'année 2017, le référendum d'autodétermination au sein de la population sahraouie suivant les règles du Plan de paix de 1991», soulignant que le peuple sahraoui «doit pouvoir jouir pleinement de son droit à disposer de lui-même, ainsi que l'établit la Charte des Nations unies».
Par ailleurs, le Conseil des ministres sahraoui a appelé à la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines et l'arrêt des pratiques de harcèlement et de déportation perpétrées contre eux par les autorités d'occupation marocaines et à faire la lumière sur le sort de plus de 651 disparus sahraouis aux mains du Maroc.
Il a, en outre, appelé à doter la MINURSO d'un mécanisme pour protéger et surveiller les droits de l'homme au Sahara occidental et les rapporter, à l'arrêt du pillage des ressources naturelles ainsi qu'au démantèlement du mur de la honte marocain qui représente un crime contre l'humanité.
Le conflit du Sahara occidental est le plus vieux en Afrique. Eclaté en 1975, les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis). Ces accords prévoient la tenue d'un referendum d'autodétermination du peuple sahraoui, qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.
K. M.

SID-AHMED FERROUKHI, MINISTRE DE L'AGRICULTURE :

«Nous cesserons d'importer la poudre de lait, le blé et les viandes rouges à l'horizon 2019»

Le recul des cours du pétrole ne sera pas sans conséquences sur le secteur agricole. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi, a déclaré que l'Algérie est dans l'obligation de réaliser son autosuffisance, notamment en matière de blé, de viandes rouges et de poudre de lait.

Tel est l'objectif tracé par le secteur de l'agriculture à l'horizon 2019, a affirmé hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, Sid-Ahmed Ferroukhi, et ce pour combler le déficit en matière de production agricole qui, depuis plusieurs années, tourne autour des 30%. Cela concerne particulièrement les céréales, le lait et les viandes rouges. L'Algérie pourrait aussi, selon lui, mettre fin à l'importation de la semence de pomme de terre et du concentré de tomate. S'agissant du lait, l'objectif tracé est d'en finir avec l'utilisation de la poudre de lait importée dans la fabrication des produits dérivés (yaourts, fromages…). M. Ferroukhi a rappelé que le plan quinquennal, qui s'étale jusqu'en 2019, vise à booster la production agricole en accélérant, notamment, la mécanisation. Il a indiqué à cet effet que le secteur s'équipe, chaque année, de 6 000 tracteurs et de 500 moissonneuses batteuses. Pour augmenter les productions agricoles, il a expliqué que des efforts vont continuer à être consentis afin de faire passer, dans peu de temps, de



200 000 à 600 000 hectares les irrigations d'appoint au bénéfice de la céréaliculture, avec l'objectif d'atteindre les 1,2 million d'hectares, puis les 2 millions d'hectares en 2019. Les autres efforts vont consister, a-t-il ajouté, à organiser les filières céréalières, laitière et de viandes rouges en particulier, en mettant l'accent sur le savoir-faire des agriculteurs par le biais de la formation et d'un meilleur accès aux techniques de vulgarisation. Selon M. Ferroukhi, il sera possible, à l'horizon 2019, de stopper les importations de lait (350 000 tonnes/an) et de celles des viandes rouges (50 000 tonnes/an) en développant l'engraissement des taurillons. Dans le même contexte, a-t-il poursuivi, et en plus de la datte, il sera possible d'investir les marchés étrangers avec le concentré de tomate, la pomme de terre et des produits arboricoles. Il a confirmé, d'autre part, que les aliments de bétail, le maïs, le tourteau et les viandes rouges figurent parmi les produits agricoles appelés à être soumis à l'octroi de licences d'importation. Le ministre de l'Agriculture a assuré par ailleurs que l'Etat va continuer à apporter son soutien aux agriculteurs afin de réaliser les objectifs de développement fixés.

Lynda Louifi

ILS ORGANISERONT DEMAIN UN SIT-IN DEVANT LE SIÈGE DE L'AADL À TIZI OUZOU

Les souscripteurs de 2001-2002 dénoncent les lenteurs dans la réalisation

LES SOUSCRIPTEURS du programme de logements AADL 2001-2002 de la wilaya de Tizi Ouzou ne savent plus à quel saint se vouer après le changement du site qui devait accueillir le projet à Oued Falli, à l'ouest de chef-lieu de la wilaya. En effet, les bénéficiaires de ce programme ont été informés de la délocalisation du projet vers le pôle d'excellence, ce qui est pas leur goût. Djamel Ameziane, porte-parole du collectif des souscripteurs, a précisé que «cette décision vient retarder encore davantage la livraison des logements attendus pour juin 2017 selon les promesses de l'administration. Un délai qui sera une nouvelle fois décalé, poursuit l'intervenant, vu l'état d'avancement des travaux sur le terrain et les lenteurs dans la réalisation, notamment après la délocalisation du chantier. «Avec cette cadence de travail et tous les problèmes auxquels le programme est confronté, nous devrons attendre 2025 pour avoir enfin les clés de nos logements et non juin 2017 comme prévu. Dans d'autres wilayas, les bénéficiaires auront leurs pré-affectations en février prochain, tandis qu'à Tizi Ouzou rien n'est encore clair», a tenu à préciser le porte-parole des concernés.

De ce fait, et dans le but de dénoncer les lenteurs et les problèmes que rencontre le programme en question, le collectif des souscripteurs AADL 2001-2002 comptent organiser une journée de protestation mardi, devant le siège de l'AADL à Tizi Ouzou. Une décision prise lors d'une réunion samedi lors de laquelle ont été débattus tous les points liés à la réalisation de ces logements devenus un véritable casse-tête pour les acquéreurs.

A. Drifa

LE RECUL DES COURS DU MARCHÉ MONDIAL PROFITE À L'ALGERIE

La facture des matériaux de construction a baissé à 2,54 milliards de dollars en 2015

L'ALGÉRIE a enregistré une baisse appréciable de ses dépenses d'importation en matériaux de construction durant l'exercice 2015, malgré une hausse accrue des quantités importées pour répondre aux besoins du marché interne. Selon les statistiques publiées hier par les services des douanes, la facture d'importation des matériaux de construction est passée à 2,54 milliards de dollars (mds usd) durant l'année écoulée, contre 3,35 mds usd en 2014, soit une réduction de plus de 24 % des dépenses. En revanche, les quantités importées ont augmenté de 19,45 %, en passant à 12,73 millions de tonnes (mt), contre 10,65 mt en 2014, indique la même source. «La facture d'importation des ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 473,81 millions usd pour 6,6 mt, contre 537,8 millions usd pour 6 mt (en baisse de près de 12 % en valeur et en hausse de 9,55% en volume). Pour les importations de bois, la facture est passée à 639,82 millions usd pour une quantité de 3,08 mt, contre 846,65 millions usd pour 1,53 mt, (soit une baisse de 24,43% en valeur et une hausse de 101% en volume). Idem pour le fer et l'acier dont la facture d'importation a enregistré une baisse de 26,7 % en se chiffrant à 1,38 md usd, contre 1,88 md usd, mais les quantités importées ont diminué de 1,6 % en passant à 2,99 mt contre 3,04 mt en 2014. Quant aux produits en céramique : briques, dalles, carreaux et autres articles similaires, ils ont connu une baisse tant au niveau des dépenses qu'au niveau quantitatif. Leur facture a baissé à 47,65 millions usd, contre 80,71 millions usd (-41%) et les quantités importées ont été réduites à 48 554,51 t contre 530 25,89 t (-8,43%). Cette baisse globale en termes de dépenses contre une hausse en termes des quantités importées s'explique essentiellement par le recul des cours des matériaux de construction sur le marché mondial, notamment le fer et l'acier. Par ailleurs, les pouvoirs publics encouragent vivement l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin de promouvoir la production nationale et de freiner l'accroissement des importations dans le cadre de la rationalisation des dépenses. Ainsi, les promoteurs chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

Mais, curieusement, ni la baisse des cours sur le marché mondial, ni l'encouragement de la production locale ne semblent influencer les prix des matériaux de construction qui, au lieu de diminuer ou du moins se stabiliser, ne cessent d'augmenter en mettant parfois des chantiers à l'arrêt. Pour ne citer que deux exemples, l'acier utilisé dans les armatures en béton armé a grimpé de 5200 dinars à 8000 dinars et le ciment de 500 dinars à 850 dinars. Des hausses disproportionnées qui s'explique par la spéculation et l'absence de contrôle pour réguler les prix.

Z. M.

LES VERSEMENTS ONT CHUTÉ DE PLUS DE 80% ENTRE JANVIER ET OCTOBRE 2015

Le fonds de régulation des recettes rétrécit comme une peau de chagrin

LES AVOIRS du fonds de régulation (FRR) des recettes sont en train de rétrécir comme une peau de chagrin. Il a perdu un tiers de montant entre l'année 2014 et celle de 2015. En effet, selon le ministère des Finances, les versements effectués au FRR ont chuté de plus de 80 % durant les 10 premiers mois de l'année 2015, en s'établissant à 255,95 milliards de dinars (mds DA) contre 1 307,36 mds DA durant la même période de 2014. Quant aux prélèvements opérés à partir de ce Fonds, destinés à financer le déficit du Trésor public, ils ont atteint 1 850 mds DA entre janvier et octobre 2015, contre 2 965,67 mds DA durant la même période de 2014, a indiqué le ministère des Finances cité par l'APS. A rappeler que les avoirs du FRR, un fonds alimenté de l'écart entre la fiscalité pétrolière effectivement recouvrée et celle budgétisée sur la base de 37 dollars/baril, étaient de 4 488,2 mds de DA à la fin de 2014. Durant les années précédentes, lorsque le baril de brut valait 100 dollars et plus, le FRR était alimenté dès les mois d'avril-mai de chaque année, alors qu'en 2015, en raison de la chute drastique des cours pétroliers, le fonds n'avait commencé à être alimenté qu'à partir de septembre dernier, a précisé la même source à l'APS. Ce qui signifie que le FRR n'a enregistré aucune plus-value entre janvier et fin août 2015, alors que les prélèvements ont continué à être opérés. La fiscalité pétrolière recouvrée durant les dix premiers mois de 2015 a totalisé 1 978,9 mds DA contre 2 885 mds DA durant la même période de 2014, soit une baisse de 31,4% en un an. La fiscalité budgétisée dans la loi de finances complémentaire 2015 a été de 1 722,94 mds DA. Quant aux recouvrements de la fiscalité ordinaire, ils ont atteint 1 897,65 mds DA durant les dix premiers mois de 2015 contre 1 720,63 mds DA sur la même période en 2014 (+10,3%). Les recettes budgétaires effectives ont totalisé 4 030,19 mds DA durant la même période contre des dépenses budgétaires de 6 244 mds DA, soit un déficit global du Trésor de 2 338,83 mds DA, financé essentiellement à partir du FRR (contre un déficit de 2 264,55 mds DA durant la même période en 2014).

A souligner que la moyenne annuelle des prix du brut algérien, Sahara Blend, est passée à 52,79 dollars en 2015 contre 99,68 dollars en 2014, en chute de 47% sur un an.

M. B.

INVESTISSEMENTS

Cinq nouveaux projets en maturation par le Groupe public mécanique

CINQ NOUVEAUX projets industriels dans les domaines de la fonderie, de l'énergie éolienne, des forages et de voirie ainsi que des vannes pour le secteur des hydrocarbures sont en phase de maturation par le Groupe public mécanique, selon son PDG Bachir Dehimi.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du nouveau plan d'action du groupe 2016-2022 validé par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) en novembre dernier. Le premier projet, en négociation entre trois partenaires, est celui d'une nouvelle fonderie qui sera installée à Constantine, d'une capacité de 14 000 à 15 000 tonnes, an dont une partie sera destinée à l'export.

Ce projet sera réalisé selon la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie, par Etrag (une des filiales du groupe algérien) et le constructeur américain de tracteurs Massey-Ferguson ainsi qu'un fondeur mondial en tant que partenaire technologue.

Une partie de la production de cette unité sera destinée à satisfaire les besoins de l'usine des tracteurs Massey-Ferguson (2 000 unités/an) à Constantine et celle des moteurs Mercedes-Benz dans la même ville (25 000 unités/an), tandis que le reste sera exporté vers les usines du constructeur américain implantées à travers le monde.

«L'avantage de ce projet est que nous allons le réaliser en partenariat avec un client qui va acheter nos produits, qui est Massy-Ferguson, ce qui signifie que nous devons répondre à ses exigences en matière qualité», avance M. Dehimi.

Dans le domaine des énergies renouvelables, un créneau dans lequel le groupe compte investir pour la première fois, il est prévu la réalisation d'une unité de fabrication d'éoliennes d'une capacité de 3,6 mégawatts, sachant que chaque éolienne représentera l'équivalence d'une alimentation de 20 000 habitants.

A cet effet, une joint-venture devra être signée prochainement entre Poval (filiale du groupe public) et un partenaire finlandais et, éventuellement, un deuxième partenaire étranger. Ce projet devrait être installé à Berrouaghia ou dans une autre ville des Hauts Plateaux.

Par ailleurs, le Groupe mécanique va investir dans la fabrication des vannes destinées au secteur des hydrocarbures en partenariat avec le leader français Valco Malbranque, avec qui le protocole d'accord a été signé en octobre dernier à Paris : «Les partenaires travaillent actuellement sur le pacte d'actionnariat et le business plan», précise le même responsable, selon lequel le contrat de joint-venture pourrait être signé avant fin juin 2016.

Quant au quatrième projet, il concerne la fabrication des matériels de voirie (bennes...) à travers un partenariat devant réunir sa filiale Magi, le groupe SNVI et l'entreprise portugaise Galucho, à travers une société mixte qui devra être créée durant le premier semestre 2016.

Les bennes qui seront produites à Rouiba seront destinées à équiper les camions sortis des chaînes de montage de la SNVI et, éventuellement, les anciens camions nécessitant une réhabilitation. Le cinquième projet prévu porte sur la fabrication d'outils et d'appareils de forage pour les secteurs de l'hydraulique, de l'énergie et des mines. Un prototype a déjà été produit mais le groupe souhaite trouver un partenaire étranger pour une meilleure maîtrise technologique : «Si nous ne trouverons pas de partenaire, nous étudierons ce que nous pourrons faire avec Sonatrach pour la réalisation de ce projet.

APS

DEVENUE WILAYA DÉLÉGUÉE

El-Ménéa menacée par la remontée des eaux

Le phénomène de la remontée des eaux, qui affecte particulièrement El-Ménéa, a causé des dégâts considérables aux habitations de certains quartiers de la ville. Si, dans un passé récent, le désert en Algérie signifiait absence de vie, aujourd'hui, la situation est tout autre.



Ce bout de désert est en effet en pleine mutation. Dans la wilaya de Ghardaïa, une petite daïra, appelée El-Ménéa, vient d'être désormais baptisée « wilaya Déléguée» Située à 270 km du chef-lieu de la wilaya, environ 55 000 habitants, elle compte parmi les localités du Sud qui commencent à sortir de leur léthargie. Mieux encore, elle constitue déjà un véritable centre économique sur l'axe Ghardaïa – Tamanrasset. Dominée par l'ancien ksar, qui remonte au XXe siècle, la ville d'El-Ménéa (jadis appelée El-Goléa), est la dernière halte imposée avant d'entamer la traversée du grand désert pour atteindre In Salah, prochaine escale après 600 Km. L'hiver est de loin la meilleure saison dans cette palmeraie qui compte plus de 200 000 palmiers, et où les fellahs réussissent à cultiver les meilleurs oranges de la contrée. Interrogé, Mohamed Hadj Kouider, ce quinquagénaire à la retraite, ancien membre de l'APW de Ghardaïa, s'inquiète du sort des habitants de certains quartiers de la ville qui souffrent depuis des années d'une remontée des eaux inquiétante, due à l'obstruction de deux drains secondaires qui servaient à l'évacuation du surplus des eaux vers le drain principal et vers le grand lac. Ces eaux qui s'infiltrent même à l'intérieur de certaines habitations, sont parfois polluées, menaçant la santé de ses occupants de toutes sortes de maladies dermiques et respiratoires. Leurs habitations, généralement construites en matériaux locaux, se détériorent du fait d'un taux d'humidité important. Certains habitants sont donc contraints à revêtir le sol de leur habitation de couches de sable ou encore de recourir au gravier. Selon sHadj Kouider, à El-Ménéa, l'eau est en abondance. Il suffirait de creuser à environ deux mètres pour faire jaillir cette eau bloquée par une couche argileuse, imperméable et provoquant des marécages par endroits (à l'image des quartiers de Djermna et Taghit, qui forment des points bas. Les services de la direction de l'hydraulique de la wilaya essayent tant bien que mal de limiter les dégâts. Les résultats ne sont cependant pas toujours probants, compte tenu des nombreux forages illicites et des fosses septiques creusées çà et là. Par ailleurs, les 36 km de canalisation d'eaux résiduelles n'arrivent plus à drainer vers le lac qui se trouve à 3 km de Hassi El-Gara (commune voisine de la ville d'El-Ménéa). La conséquence immédiate de cette remontée des eaux a été aussi la pollution des terres et par conséquent des sels. El-Ménéa nécessite un plan d'urgence environnemental. Une grande quantité de palmiers sont irrémédiablement brûlés, dans certains domaines, envahis par le sel. Interrogé sur cette gêne, le wali, Azzedine Mechri, a promis, lors de sa récente visite à El-Ménéa, de trouver une solution afin d'éradiquer à moyen terme ce phénomène de la remontée des eaux. Nombre de solutions seront étudiées, telles que le déplacement de l'agriculture à l'extérieur de la ville, vers de nouvelles parcelles agricoles à proximité de la nouvelle station de lagunage et sur le plateau de Hassi Ghanem situé à 25 km d'El-Ménéa, la construction de nouveaux drains secondaires et celle d'un deuxième collecteur principal, en béton armé, devant relier El-Ménéa ville, au lac Chott, via la commune de Hassi El-Gara.

Par ailleurs, afin de remédier à ce phénomène ennuyeux de la remontée des eaux et des sels, une vaste opération est en cours de Réparation par la direction de l'hydraulique de la wilaya de Ghardaïa, qui consisterait à réorganiser le système de curage périodique de l'ancien drain et la rénovation totale du réseau d'AEP en PVC/PEHD. Cependant, pour mieux comprendre l'origine de cette remontée des eaux et des sels, il faut savoir que la ville d'El-Ménéa et sa palmeraie sont ceinturées de canalisations qui drainent toute les eaux vers le lac Chott. Il y a l'ancien drain principal, qui est à ciel ouvert par endroit et qui existe du temps colonial, ainsi que les autres drains secondaires, obstrués pour la plupart d'entre eux. Dans l'attente de la concrétisation des actions d'envergure promises par le wali, qui consisteraient à l'élimination totale de cette remontée des eaux, de cette pollution et du bouchage total de tous les forages illicites dasn les deux communes, El-Ménéa et Hassi El-Gara. Les citoyens d'El-Ménéa apprécieront certainement un suivi rigoureux de toutes les opérations inscrites dans le cadre du développement local de leur nouvelle wilaya déléguée.

De Ghardaïa, Aïssa Hadj Daoud

APRÈS LEUR INVITATION AU DIALOGUE PAR MINISTÈRE DE LA TUTELLE

Les adjoints de l'éducation gèlent leur grève

LA COORDINATION nationale des adjoints de l'éducation, affiliée au SNTE, a décidé de geler la grève qu'elle devait entamer aujourd'hui, ainsi que le rassemblement prévu devant l'annexe du ministère de l'Education nationale.

Les représentants des adjoints de l'éducation ont été, en effet, invité au dialogue par le ministère de l'Education nationale, pour ce mercredi, et ce pour étudier les principales revendications exprimées par le syndicat, a indiqué un communiqué diffusé par la coordination des adjoints de l'éducation. «Nous sommes contraints de geler notre mouvement de grève, tant que la tutelle a fait preuve de bonne volonté pour la satisfaction de nos revendications», ajoute ce même document.

La Coordination a, par ailleurs, salué l'initiative de la tutelle, en les invitant à une réunion qui traitera de la plate-forme de revendications des adjoints de l'éducation mentionnée dans le communiqué 02/2016 et le complémentaire du communiqué publié le 18 janvier 2016.

La coordination des adjoints de l'éducation s dit avoir accepté de reporter le mouvement de grève cyclique, en attendant l'issue de la réunion à laquelle ils sont conviés pour cette semaine. Par ailleurs, cette entité syndicale n'a pas manqué de féliciter la mobilisation de l'ensemble de ses adhérents qui ont entamé les préparatifs régionales et nationales pour réussir le mouvement de grève et le rassemblement prévus pour le 25 du mois en cours.

Dans le même communiqué de ce syndicat, la coordination se dit prête à combattre pour faire valoir leur plate-forme de revendications et être à la hauteur des espérances de la base. Des revendications qui tournent, faut-il le rappeler, autour de «la régularisation de la situation des adjoints, ainsi que des adjoints principaux de l'éducation à travers leurs promotions de grades de base à superviseur de l'éducation en laissant le soin au ministère de trouver la meilleure formule, et ce, dans le but de mettre fin définitivement au système actuel de grades.

L'organisation a soulevé, également, la nécessité d'annuler le contenu de la circulaire 003 qui concerne le grade de superviseur de l'éducation, et ce, en revalorisant l'expérience professionnelle sur la base de 10 ans et de 20 ans afin de prétendre au grade de conseiller de l'éducation. Le SNTE demande également la création de nouveaux postes pour les conseillers de l'éducation et les conseillers formateurs de l'éducation, comme cela a été fait pour le corps des enseignants».

Lynda Louifi

AFFAIRE SONATRACH 1

Un avocat attaque Saâdani pour avoir défendu Chakib Khelil

Les plaidoiries se sont poursuivies pour le 5e jour, hier, dans l'affaire Sonatrach 1 avec les interventions des avocats des ex-cadres et ex-fonctionnaires impliqués dans le scandale financier qui a causé un important préjudice matériel au Trésor public.



Parmi les avocats qui ont plaidé figurent, entre autres, Mes Chenaïf Fatma-Zohra, ex-magistrat au niveau du Conseil d'Etat, et Khodja Hamidi. Ces derniers ont affirmé au juge que leur client Zenasni Ben Omar a sacrifié toute sa vie au service de la Sonatrach, pour recevoir en guise de reconnaissance une poursuite judiciaire en matière criminelle et pour des faits qu'il n'a jamais commis. Me Chenaïf Fatma-Zohra a indiqué que le seul tort de son client, qui occupait le poste de vice-président chargé du gazoduc par canalisation, «est d'avoir fait gagner au Trésor public pas moins de 103 millions de dollars». Elle a déclaré que Khelil a donné de fermes directives au mis en cause Zenasni Ben Omar de ne pas annuler le marché de la GK3, en dépit de la concurrence manifestée par la Russie qui tenait énormément à prendre le projet en question. L'avocate a dit que l'ex-premier responsable du secteur a, dans le même contexte, rédigé une lettre dans laquelle il a exigé de ses collaborateurs de maintenir Saipem contre versement de 15% qui représente 143 millions de dollars. Me Hamidi Khodja a par ailleurs souligné que c'est le ministre de l'Energie et des Mines qui devrait se constituer partie civile. Il a en outre tenu à préciser que ni la Sonatrach ni le Trésor public n'ont le droit de demander des réparations matérielles, car les préjudices ne les ont pas touchés directement dans cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre dans la presse nationale. Il a en outre déclaré que le parquet devrait poursuivre la Sonatrach en qualité de personne morale, c'est-à-dire en qualité d'administration, au lieu de déférer les cadres et les fonctionnaires devant le tribunal pour des faits qui ne les concernent ni de près ni de loin. L'avocat de la défense n'a pas caché son mécontentement quant aux déclarations faites par Amar Saâdani lorsqu'il a dit que Chakib Khelil est innocent dans cette affaire ! De son côté, l'avocat de l'ex-PDG de la Sonatrach Mohamed Meziane et de ses enfants Mohamed-Réda et Bachir-Fouzi, poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, a dressé un dur réquisitoire contre la justice en clamant haut et fort que les tribunaux, censés notamment statuer en matière criminelle, nous ont habitués depuis années à ne pas citer les noms des ministres lorsqu'il s'agit d'affaires liées aux malversations. Il a estimé que l'affaire dans laquelle sont poursuivis les Meziane est montée de toutes pièces par les enquêteurs du DRS.

Il a insisté sur l'acquittement de ses clients, arguant dans le même volet que les principaux accusés n'ont jamais été inquiétés, notamment au niveau de l'instruction judiciaire qui, selon toujours le même avocat, a été orientée et bâclée en même temps .

Au moment où nous mettons sous presse, Me Mokrane Aït Larbi n'a pas encore plaidé dans ce procès qui entame aujourd'hui sa 22e journée. **Redouane Hannachi**

LA VIOLENCE GAGNE LES NOUVELLES CITÉS

70 jeunes se livrent à une grande rixe à Larbaâ

LES HABITANTS de plusieurs nouvelles cités à Larbaâ ont vécu, avant-hier, une nuit cauchemardesque suite à l'éclatement d'une grande bagarre à laquelle se sont livrés plus de 70 jeunes armés de différents objets tranchants, entre autres des épées, et de fusils à harpon. Beaucoup de dégâts ont été recensés lors de cette rixe. Avisés par les locataires, un renfort composé de plusieurs dizaines de gendarmes a été déployé autour de la cité du 5-Juillet, de la Cité Benzermane et d'autres encore. Au cours de l'intervention, quatre jeunes dont un mineur ont été arrêtés par les gendarmes de Larbaâ. Ils ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal local, pour association de malfaiteurs, attroupement, obstruction de la voie publique et incendie volontaire de biens d'autrui. Les adultes ont été placés sous mandat de dépôt et le mineur remis en liberté provisoire. Selon la Gendarmerie nationale, cette rixe a opposé près de 70 jeunes des cités du 5-Juillet et Benzermane (limitrophes), dans la commune de Larbaâ, à hauteur du quartier cité en premier. Cette bagarre a engendré l'incendie d'une camionnette qui était en position de stationnement sur les lieux. Les antagonistes se sont dispersés suite à l'intervention des gendarmes de la brigade locale, renforcés par un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale et deux sections de sécurité et d'intervention du groupement territorial, qui ont interpellé quatre mis en cause de la cité Benzermane. **F. S.**

UN ÉTUDIANT ARRÊTÉ PAR LES GENDARMES

Il a volé un véhicule avec trois enfants à son bord

UN JEUNE universitaire âgé de 26 ans a volé un véhicule avec, à son bord, trois enfants âgés entre 2 et 10 ans. Il a été interpellé quelques heures après des recherches lancées par les gendarmes. Le centre des opérations du groupement territorial de Ghardaïa a reçu un appel téléphonique d'un citoyen sur le numéro vert 10 55, avisant qu'une demi-heure auparavant, un malfaiteur s'est emparé de son véhicule de marque Renault Symbol ayant à son bord ses trois neveux (mineurs), qu'il a laissé en position de stationnement (le moteur en marche) devant le siège de l'APC d'El-Menia. Lors de sa fuite, le malfaiteur s'est débarrassé de deux de ses neveux, Akram âgé de 6 ans et Soumia, 10 ans, à l'approche d'un ralentisseur à 500 mètres du lieu du méfait, pour ensuite continuer sa route vers une destination inconnue, à bord du véhicule volé, avec le troisième enfant, une fille âgée de 2 ans. Après diffusion de l'avis de recherches, les gendarmes de la brigade d'El-Menia ont réussi à retrouver la fillette Nessrine, abandonnée par le malfaiteur en bordure de la route, à 30 km de la localité d'El-Menia. Poursuivant les recherches, les gendarmes ont immobilisé le véhicule en question à 17 heures, à environ 200 km au sud de la localité d'El-Menia, en direction d'In-Salah (Tamanrasset) et interpellé l'auteur présumé du vol, le nommé H.A, âgé de 26 ans, étudiant universitaire. La fillette a été prise en charge alors que le mis en cause a été conduit à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Menia pour enquête. **F. S.**

PERQUISITION ET ARRESTATION DE TROIS TRAFIQUANTS

Près de 200 kg de cannabis saisis à Mascara

TROIS TRAFIQUANTS de drogue ont été interpellés et 197 kg de cannabis saisis dans le cadre d'une enquête menée par les gendarmes sur un réseau en activité dans la wilaya de Mascara. Les gendarmes de la brigade de recherches de Mascara ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sig les trois trafiquants, pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation de stupéfiants. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la compagnie territoriale de Sig, assistés par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial local, ont interpellé, il y a trois jours, lors d'un point de contrôle, le nommé H.M, 47 ans, à bord d'un véhicule, en possession de 73 kg de cannabis. La drogue était dissimulée dans des sacs en plastique, dont 730 plaquettes de 100 grammes ont été récupérées par les gendarmes. Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont interpellé à 1 heure du matin son acolyte et saisi dans son domicile, à la cité des 400 Logements, commune de Mascara, une somme d'argent représentant le produit de vente de cette substance, ainsi que 124 kg de kif traité dans une habitation en cours de finition à Mascara. Le troisième mis en cause a été interpellé au cours de l'enquête.

F. Sofiane

ILS ONT TRANSPERCÉ LE CORPS DE LEUR VICTIME DE PLUSIEURS COUPS DE COUTEAU

Deux auteurs du meurtre d'un Malien arrêtés à Boumerdès

LES GENDARMES de la brigade territoriale de Beni-Amrane ont présenté, avant-hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou, les nommés M.F, 33 ans, et H.A, 29 ans, pour homicide volontaire par arme blanche dont a été victime un ressortissant malien âgé de 35 ans, en situation régulière. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Rappelons qu'à 23h30, une rixe au moyen de gourdins et d'armes blanches a mis aux prises les mis en cause et deux ressortissants maliens, dont la victime, qui réclamaient leurs dus suite aux travaux entamés dans une exploitation agricole au village Oued Djenane, commune de Beni-Amrane, appartenant aux deux mis en cause.

La victime, ayant subi de graves blessures à la tête, a été évacuée sur l'hôpital de Thenia où elle a rendu l'âme à 3 heures du matin des suites de ses blessures, alors que les mis en cause ont été interpellés par les gendarmes enquêteurs.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE SÉTIF

N° d'Identification Fiscale 19015070091/D5070091

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :01 /2016

La Conservation des Forêts de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national ouvert, pour la réalisation des travaux de traitement phytosanitaire en forets sur une superficie de 4.200 ha répartie sur 20 lots comme suit :

Lot n9	Commune	Forêt ou lieu dit	Superficie du lot (ha)	Superficie par impact (ha)	Degrés d'infestation	
					Fort	Moyen
01	Ain Arnet	Ain zada	200	100		+
		Gueltet stal		100		+
02	El Eulma	Bandes vertes	160	100		+
	Bazer	Bandes vertes		60		+
03	Guelt zarga	Ouled Amrane	130	130	+	
04	El Ouldja	Bandes vertes	150	100	+	
		Chebka		50	+	
05	El Ouldja	Megcem	300	300	+	
06	Bir El Arch	Bandes vertes	150	150		+
07	Beliaa	Kef toyour	200	100		+
		Dahss		100		+
08	Hamma	Badjrou	150	100		+
	Boutaleb	Grouf		50		+
09	Ain oulmene	Selcrine	100	100		+
10	Ain oulmene	Kendour	150	100		+
	Rasfa	Kef ben.arar		50		+
11	Taya	Agmerouel 01	250	250		+
12	Taya	Agmerouel 02	250	250		+
13	Taya	Agmerouel 03	250	250		+
14	Taya	Agmerouel 04	300	300		+
15	Taya	Agmerouel 05	300	300		+
16	Hammam Sokhna	Bandes vertes	310	60		+
	Tella	Djebel Tella 01		250		+
17	Tella	Djebel Tella 02	250	250		+
18	Tella	Djebel Tella 03	250	250		+
19	Ain Azel	Chaaba El Hamra	100	100		+
20	Ain Lahdjar	Kalouni+sebkhet elhamiet	250	250	+	
TOTAL			4.200	4.200	830	3.370

N.B/ - La soumission peut porter sur un ou plusieurs lots .
Les lots 09 et 19 sont réservés pour les micro-entreprises ANSEJ et CNAC

Les intéressés par le présent avis, disposant d'un registre de commerce avec code d'activités approprié, peuvent retirer gratuitement le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Sétif (Service de la protection de la faune et de la flore) sise à la cité Ain Tebinet . Sétif.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives, fiscales et parafiscales suivantes (détaillées en cahier des charges):

A- Le dossier de candidature:

1/ Déclaration de candidature;
2/ Déclaration de probité ;
3/ Statut de l'entreprise ;
4/ Documents relatifs à la délégation ;
5/ Moyens matériels justifiés par huissier de justice- Année 2015, 2016
6/Moyens humains justifiés par des diplômes et déclaration CNAS
7/Relevés professionnels justifiés par des certificats de bonne exécution délivrés par les conservations des forêts .
8/Pour les micro-entreprises attestation délivrées par la banque justifiant la situation financière + attestation de création dans le cadre de l'ANSEJ ou CNAC.

B- L'offre technique:

1/ Déclaration à souscrire ;
2/ Le cahier des charges.

C- L'offre financière:

1/ Lettre de soumission.
2/ Bordereau des prix unitaires.
3/ Détail quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être mises dans des enveloppes séparées, la première portant la mention "dossier de candidature" la seconde portant la mention "offre technique" et la troisième portant la mention "offre financière", les trois enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres n°01 /2016 pour la réalisation des travaux de traitement phytosanitaire en forets
Lot(s) n°:

- La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours** à partir de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.
- Le dépôt des offres aura lieu **le dernier jour** de la durée de préparation des offres de 8h30 à 14 h 00, au siège de la conservation des forêts de la wilaya de Sétif (Service de la protection de la faune et de la flore); si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres prorogerait jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'opération d'ouverture des plis qui se déroulera le jour de dépôt des offres à 14 h 00, au siège de conservation des forêts dans une séance publique.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois plus (+) la durée de préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N.I.F :099811019023819

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /2016

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la Réalisation d'un centre de proximité des impots a tamanrasset

LOT N°06 : PARCHEVEMENT DU (SIEGE DU CENTRE DE PROXIMITE DES IMPOTS + RESEAUX DIVERS)

Les entreprises ou leur représentant délégués qualifiées en batiment (principal ou secondaire) intéressées par le présent appel d'offres national d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Directiont des Equipements Publics de la Wilaya de Tamanrasset (bureau des études ,évaluation et formalisation des marches) contre un reçu de paiement 2000.00 DA non remboursable libellé au nom de l'atelier régional des techniques sahariennes (ARTS) cité mouflon bloc U243 N° 11 Tamanrasset

Les offres doivent être présentées comme suit :

A-Offre technique (enveloppe A) : les pièces doivent être signées et en cours de validité .

* Les pouvoirs du (ou des) signataires appuyes par les pièces juridiques habilitant le (ou des) signataire (s) a engager l'entreprise ou soumissionnaire.
* Instruction au soumissionnaires paraphées et signées
* Déclaration à souscrire dument signée
* Planning de réalisation
* Copie du registre de commerce
* Copie de la carte d'immatriculation fiscale
* Copie du casier judiciaire en cours de validité
* Copie du certificat de qualification et de classification
* Extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
* Mise a jour CNAS-CASNOS -CACO BAT en cours de validité copies légalisées
* Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales
* Moyens matériels avec justification copie légalisée
* Bilan du deux dernières années
* Déclaration de probité
* Moyens humains déclaré à la cnas avec justification copie légalisée
* Cahier des prescriptions générales dument signé
* Cahier des prescriptions spéciales dument signé
* Cahier des prescriptions techniques dument signé

B-Offre financière (enveloppe B)

- Lettre de-Soumission dument signée
- Bordereau de prix unitaires dument signée
- Devis quantitatif et estimatif dument signée

Les offres devront être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset sise cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes , Evaluation et Formalisation des Marchés)et doivent être présenter sous enveloppe fermée et anonyme contenant deux autres enveloppes A et B pour l'offre technique et l'offre financière respectivement , ne comportant aucune mention autre que l'expression:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /2016

REALISATION D'UN CENRTE DE PROXIMITE DES IMPOTS A TAMANRASSET
LOT N°06 : PARCHEVEMENT DU (SIEGE DU CENTRE DE PROXIMITE DES IMPOTS + RESEAUX DIVERS)

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

Le délai de préparation des l'offre est de 21 jours, à partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP.
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu a 13h30 .
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des l'offres à partir de La date de dépôt des offres , L'ouverture des plis se tiendra en science publics le dernier jour de dépôt des offres à 14h00 .
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis

Le principe de la consultation publique en Islam

La « Shoura » est à base de fraternité humaine. Cette fraternité en Dieu que le Saint Coran a instituée entre les fidèles et qui s'impose au vrai musulman, comme élément inaliénable de foi. C'est au nom de cette fraternité, d'essence à la fois spirituelle et humaine que tout musulman a le devoir absolu de donner ses avis éclairés, touchant les grands problèmes, relatifs à l'avenir de la communauté.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



C'est au nom de cette fraternité que les chefs se doivent de s'entourer de conseillers compétents, de recouvrir à des consultations fréquentes et fructueuses ; ce qui revient, en fait, à instituer une vrai démocratie, la vraie démocratie, celle où seuls, les meilleurs, les plus dévoués, les plus qualifiés, les plus vertueux décident du sort de leurs semblables.

Cette démocratie islamique a vu sa réalisation concrète à Médine, sous le gouvernement et le noble éclairage du Prophète et, plus tard, sous la guidance des quatre premiers califes orthodoxes – que Dieu agrée leur âme – Ses successeurs immédiats, jusqu'au moment où vint l'époque du pouvoir absolu des dynasties. Les juristes d'alors, face aux influences byzantines, en matière juridique et politique, construisirent pour leur maître, une théorie, légitimant leur pouvoir, quand bien même à l'encontre de l'esprit et de la lettre des principes fondamentaux de l'Islam et au détriment de la communauté islamique, fondée d'ailleurs sur la devise diabolique : « la fin justifie les moyens» et sur laquelle se fondent de nos jours, et chaque jour davantage, les aspirations des sionistes.

Ils ont ainsi permis au Calife d'étendre son pouvoir sans limites, sur la terre, les biens et les hommes. Considéré comme infaillible, celui-ci, n'était pas responsable devant son peuple, réduit purement et simplement à un groupement d'individus devant écouter et obéir. Il échappait ainsi aux risques éventuels de destitution. C'est le cas de certains de nos contemporains qui élisent leurs présidents à vie, et même s'il vient à mourir , le fils, héritera évidemment de ce trône.

Or, ces théories demeurent en contradiction flagrante et totale avec la lettre du Saint Coran et l'esprit de l'Islam.En décrétant le principe de la consultation comme obligatoire, l'Islam a mis fin aux méfaits de cet ennemi de l'humanité vertueuse qu'est le despotisme, c'est –à- dire le pouvoir absolu et la dictature de la pensée unique, de même que le monopole en matière de législation et de conduite des affaires de la communauté. Dans cette optique, l'Islam a assuré à l'individu sa liberté de conscience et sa dignité et à la communauté son droit naturel à gérer ses affaires comme bon lui semble, sans porter atteinte aux valeurs dogmatiques et morales.

En mettant la « consultation » entre deux obligations cultuelles que sont : la prière et les dépenses au service de Dieu – ce qui revêt en soi, une grande importance – le Saint Coran n'entend nullement lui donner cette image comique qui nous parvient du passé, sur le comportement despotique de tyrans lesquels, ont utilisé ce principe, comme paravent pour cacher leur tyrannie maladive et leur volonté d'usurper les droits des gens. Le Saint Coran entend donner à ce principe son véritable sens comme il le fait pour la prière et les dépenses au service de Dieu. Il veut que ce principe soit concrétisé sur le terrain, avec ses effets bienfaisants et dépourvus de tout facteur de trouble. L'Islam a toujours flétri l'imitation aveugle et les imitateurs ainsi que ceux qui suivent leurs penchants. Pour lui, la démonstration et la logique doivent être à la base de la foi et de la législation.

Dès lors, il ne pouvait ignorer ou délaisser ce principe naturel de la vie qu'est la « consultation », par rapport aux fondements du pouvoir ou le considérer comme un « acte louable facultatif » destiné seulement à unir les cœurs en désaccord et calmer les esprits tendus, sans qu'il ne soit appliqué dans la vie courante, comme le veulent les monarques despotiques. Il ne pouvait, également, l'accepter en tant que «fausse image » de la consultation, grâce à laquelle les tyrans justifiaient leur tyrannie.

Non, l'Islam considère le principe de la consultation comme une chose immuable et constante, obligatoire pour toute la communauté laquelle, doit s'en servir avec force et ne jamais s'en départir, sous peine de commettre un péché, comme il le considère telle une réalité évidente et pratique, devant avoir ses prolongements au sein du pouvoir et de la politique de la communauté.

Ainsi donc, la consultation qui s'impose par la logique du plus grand nombre ou par le moyen de la corruption et de la terreur n'a aucune valeur aux yeux de notre Seigneur, Gloire à Lui Seul. Il en va de même pour la consultation qui fait du citoyen, un élément nuisible ou du corrompu un chef qui préside aux destinées de la Nation ; de même que pour celle qui ne permet pas aux hommes sincères de lutter contre les méfaits des corrompus et des dépravés ou pour celle qui permet aux hypocrites, de prendre l'apparence de gens honnêtes et sincères et de cacher au gouverneur loyal et juste, les prémices du mal et de la corruption. L'Islam a établit le principe de la consultation afin qu'il soit appliqué dans tous les domaines de la vie. Et c'est ainsi qu'avait agi notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, et les deux califes qui lui ont succédé. En fait, ce principe avait eu, dans le giron de l'Islam, un grand rôle qui a révélé combien l'Islam a insisté sur la liberté et le droit de l'homme à donner son avis et à participer avec ceux qui détiennent le droit de consultation aux affaires de la communauté dans la mesure où cela ne touche pas un des fondements de la foi ou du culte. Dans la Sourate dite « Les femmes » Dieu énonce, à l'intention des croyants, les différentes sources auxquelles ils sont tenus de se conformer en matière de jugement, de règlement et de prescriptions.

« Ô les croyants ! Obéissez à Dieu, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le pouvoir. » (Verset 59).

Si l'obéissance à Dieu est de se conformer à ce que contient Son Livre évident qui ne peut admettre de discussion, et si l'obéissance au Messager consiste à suivre sa voie, « les détenteurs du pouvoir », eux, sont les gens de la recherche spéculative à qui la communauté reconnaît les aptitudes à étudier les questions qui l'intéressent et à en tirer ce qui peut lui être utile. Leur obéissance consiste donc, à suivre ce qu'ils ont décidé après accord unanime de leur part, sur une question sujette à la recherche et à l'interprétation ou après avoir donné la préférence à un avis qu'ils jugent plus conforme à la réalité pour sa justesse ou par le moyen de la majorité. Nul doute que les affaires de la communauté sont variées en fonction des besoins de la vie et que Dieu a donné aux hommes des aptitudes de perception, chacun en un domaine précis.

A cet égard, chaque aspect de la vie devint le domaine de prédilection d'hommes de science et de connaissance, c'est-à-dire de spécialistes, connaissant à fond leur mission dans leur domaine respectif. C'est ainsi que la communauté a besoin d'être défendue et, à ce titre, elle requiert des moyens de défense de son intégrité territoriale. Elle a aussi besoin d'une justice pour régler les litiges et trancher dans les contentieux. Elle a besoin de finances et d'économie, de politique extérieure et d'autres domaines. Chacun de ces domaines exige la disponibilité de gens réputés pour leur bon sens, leur sagesse, leur longue expérience et leurs compétences. Ces gens là sont les « détenteurs du pouvoir au sein de la communauté ».Cette dernière doit les connaître, grâce à leur parcours intellectuel et leur accorder sa confiance, en leur déléguant en son nom, le pouvoir de gérer et de légiférer dans ses affaires.

Ces gens là, sont, aux yeux de l'Islam, le meilleur moyen et aussi le plus constant, possédant la faculté et la mesure de faire connaître à la communauté la manière de gérer ses affaires, bien entendu, là où il n'y a pas de texte formel, issu de la Révélation. Il sont, enfin des «gens de consensus », dont l'accord constitue un « argument » auquel il faut souscrire et qu'il faut appliquer du fait que cet accord collégial vise avant toutes considérations, l'intérêt de la communauté entière, y compris les minorités citoyennes, de confession différente. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les circonstances, exigent d'eux ou de ceux qui viendront après eux la révision, voire même l'abrogation, de ce qu'ils ont légiféré auparavant et ce, à la lumière de nouvelles données. Quant à la communauté, celle-ci est tenue de s'y soumettre dans les deux cas, en vertu de ce que son Seigneur, Allah l'Omnipotent, lui a ordonné d'obéir à Ses commandements.

N'est ce pas Lui qui, dans Sa Miséricorde, a cautionné l'avis des détenteurs du pouvoir comme faisant autorité, là, où il n'y a pas de références dans le Livre Saint ou dans la Sunna du Messager Salut Divin Sur Lui. Dieu a mis ces trois sources, chacune dans sa sphère respective, à égalité, en ce qui concerne l'obligation de s'y soumettre et de souscrire à leurs prescriptions.

A la lumière de ce qui précède, il ressort que les détenteurs du pouvoir auxquels les croyants sont tenus d'obéir ne sont pas forcément les dirigeants politiques et les gouverneurs quel que soit leur rang. C'est d'ailleurs, de cette mauvaise interprétation du rôle de la consultation par les musulmans en certaines époques, qui a permis à des tyrans, de mettre sous leur joug la communauté entière.

En outre les « détenteurs du pouvoir » ne sont pas aussi particulièrement ceux qu'on appelle, dans la jurisprudence islamique, «les jurisconsultes et les savants au jugement indépendant » dont il est exigé un niveau supérieur en matière de connaissance des sciences de la langue, du Saint Coran et de la Sunna (Traditions du Prophète) et surtout un examen continu de la conscience. Ces gens là, avec tout le respect que nous leur devons, ne dépassent pas, dans leurs connaissances, ces domaines là et restent encore insuffisamment informés des autres activités de la vie, comme les affaires de paix ou de guerre, de la médecine, de l'agriculture, de l'économie, de l'industrie, de l'administration, de la politique etc. car l'on ne peut guère être spécialiste dans tout. En effet, ces gens là, à l'instar des autres, ont, certainement, une branche d'activité particulière, dans laquelle ils excellent et où ils sont spécialisés en en faisant autorité. Cette branche d'activité est celle qui a trait à la législation publique en matière de licite et de l'illicite dans le cadre tracé par le Saint Coran.

C. T. B.

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL, DE LA PECHE
INSTITUT NATIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

INPV sis au 12, Avenue des Frères Ouadek,
Hacen Badi, El-Harrach – Alger

Première Mise En Demeure

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
- Vu l'arrêté ministériel du 28 mars 2011, fixant les modalités de la mise en demeure.
- Vu la convention du 30 juillet 2015, passée entre l'Institut National de la Protection des Végétaux **(INPV)** et le Bureau d'Etudes d'Architecture et d'Urbanisme **SEDDIKI ZAKI, portant sur le suivi et contrôle de l'achèvement des travaux en TCE d'un laboratoire de diagnostics et d'expertises phytosanitaires à Tlemcen.**
- Vu le retard enregistré dans la transmission des rapports de synthèse mensuel, malgré l'insistance du maître de l'ouvrage.
- Considérant que le BET SEDDIKI ZAKI a failli à ses missions de suivi et contrôle du projet, par l'absence de réaction face au faible taux d'avancement des travaux.
- Compte tenu du délai d'exécution du projet, dont la réception provisoire est prévue le 22 février 2016.
- Considérant que le BET SEDDIKI ZAKI a failli à ses obligations contractuelles.

Le bureau d'études d'architecture et d'urbanisme **SEDDIKI ZAKI** sis au 78, Cheikh Belhadj Remchi Tlemcen, est mis en demeure de remédier à cette situation, en respectant les missions qui lui sont assignées en sa qualité de maître d'œuvre, et cela à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Un délai de huit **(08)** jours, est accordé au BET pour répondre à cette demande.

Si, après l'expiration du délai de la présente mise en demeure, aucune action n'est entreprise par le bureau d'études **SEDDIKI ZAKI** indiquant une prise en charge réelle de la demande exprimée, des mesures coercitives seront prises par le maître de l'ouvrage conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010, modifié et complété, portant **reglementaires des** marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 25/01/2016/ANEP N° 403 295**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Bouira
Daira de Lakhdaria
Commune de Lakhdaria
Matricule Fiscal : 098410135083424

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés public modifié et complété , et en vertu des PV de réunion de la commission communal d'évaluation des offres du 07/01/2016 , 12/01/2016 après avis d'appel d'offres national restreint n° 61/2015 portant sur les projets suivants :

Projet N° 01 : « Réalisation Aménagement Quartier EL KRICHICHE (Cité 20Aout+ RUE MEGHRAOUI ALI) LOT N° 03 : Cité 20 AOUT - II ».

Projet N° 02 : « Aménagement urbain cité Ouldache ».

Le président de l'APC de Lakhdaria informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national paru dans les quotidiens: « le Jeune Indépendant » et «الـبـلاد» à partir du 13/12/2015 et le « BOMOP », que l'attribution provisoire des marchés relative aux projets en question conformément au tableau ci-après:

N°	Désignation de l'entreprise	Matricule Fiscal	Intitulé du projet	Montant proposé	Montant après correction	Note technique obtenu	Délais de réalisation	Observation
01	ETB TCE SENOUCI Slimane Djebahia - Bouira	197610360009341	REALISATION AMENAGEMENT QUARTIER EL KRICHICHE (Cité 20Aout+ RUE MEGHRAOUI ALI) LOT N° 03: Cité 20 AOUT - II.	37.197.810 ,00 DA	37.197.810 ,00 DA	41,33 Points	12 mois	L'offre la moins disante
02	EURL THILIZI Ahnif-Bouira	000110069010658	Aménagement urbain cité OULDACHE	36.073.252 ,80 DA	34.566.480 ,00 DA	63,20 points	10 Mois	L'offre la moins disante

Les Entreprises concernées et intéressés peuvent se rapprocher de mes services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , et peuvent introduire des recours et les transmettre à monsieur le président de la commission des marchés de la wilaya de Bouira, dans un délais de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 25/01/2016/ANEP N° 403 284**

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL, DE LA PECHE
INSTITUT NATIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

INPV sis au 12, Avenue des Frères Ouadek,
Hacen Badi, El-Harrach – Alger

Première Mise En Demeure

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
- Vu l'arrêté ministériel du 28 mars 2011, fixant les modalités de la mise en demeure.
- En application de l'article n°31 du marché **N° 01/INPV/2015**, passé entre l'Institut National de la Protection des Végétaux **(INPV)** et l'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur**, portant sur **l'achèvement des travaux en TCE d'un laboratoire de diagnostics et d'expertises phytosanitaires à Tlemcen**.
- Vu l'ordre de service initial notifié à l'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur** le **30.07.2015**.
- Vu le délai de réalisation du projet fixé à **6** mois, dont la réception provisoire est prévue le 22 février 2016.
- Vu le retard enregistré dans l'avancement des travaux, estimé par le B.E.T chargé du suivi à **60 %**.
- Vu le non respect par l'entreprise les recommandations formulées par le maître de l'ouvrage et le bureau d'étude.

L'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur**, dont le siège social est sis à la **Cité Ben Talha n°5 Barakl, Alger :**

EST MISE EN DEMEURE DE :

- Renforcer le chantier en moyens humains.
- Activer le rythme des travaux.
- Respecter les recommandations du B.E.T.
- Veiller à la qualité des travaux.
- Veiller au respect du délai de réalisation.

Et ce dans un délai de **huit (08) jours**, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Si après l'expiration du délai de la présente mise en demeure, aucune action n'est entreprise par l'entreprise **ETB/TCE LAZAZI Ameur** indiquant une reprise en main réelle du projet, des mesures coercitives seront prises par le maître de l'ouvrage, conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WIALYA DE TAMANRASSET

MISE EN DEMEURE 02

OPERATION N°/ NF5.742.1.262.111.11.06.
LIBELLÉ DE L'OPÉRATION : Etude,réalisation et équipement de 05 piscines de proximité couvertes (Tamanrasset,Tinzaoutine, F.Ezzaouia,In Guezzam et In Amguel)
PROJET : Réalisation d'un piscine de proximité couvertes à F.Ezzaouia (lot unique).
ATTRIBUÉ SARL SYMERGIE SERVICES .HAMITO AHMED.
ADRESSE : Tamanrasset
ODS : N°95 /2013 le 10/11/2013.....
MARCHE : n 05/2013.....LE ...07/07/2013

VU décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 notamment l'article 112 portant réglementation des marchés publics ,
Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de tamanrasset

- Vu le retard enregistré et le non réspect du planing de réalisation
- Vu l' absence de Entreprise au niveaux du chantier .

Met en demeure l'entreprise a fin de remedier aux défauts sus-cites dans un delai ne dépassant pas 72 h a compter de la date de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux
Faute de quoi des mesures réglementaires en vigueur seront appliquées notamment la résiliation unilateral a tors de l'entreprise.

SA POLITIQUE MIGRATOIRE MISE EN CAUSE

Angela Merkel traduite en justice

Un groupe de juristes a intenté une procédure contre la chancelière allemande Angela Merkel à la Cour constitutionnelle du pays, à Karlsruhe, en lien avec sa politique migratoire.



Les avocats exigent que le tribunal décrète contraire à la loi fondamentale allemande la décision d'Angela Merkel du 4 septembre 2015 ouvrant les frontières aux réfugiés. Le tribunal pourrait entre autres considérer comme une infraction le fait que la chancelière ait pris sa décision en dépit des Accords de Dublin et des lois allemandes régissant l'octroi d'asile et le droit de demeurer en Allemagne, apprend-on de Spiegel. « En marge de sa politique, la chancelière n'a pas le droit de franchir la limite des lois et d'abuser du pouvoir que ses électeurs lui ont confié », déclare l'avocat de Dusseldorf Clemens Antweiler, auteur de la plainte.

Selon lui, Angela Merkel est une récidiviste, car l'ouverture des frontières n'est pas sa première décision allant à l'encontre des lois de l'Allemagne et de l'Union Européenne. Ses mesures sur fond de la crise de l'euro et son refus de l'énergie nucléaire n'en sont pas moins discutables et douteuses. Depuis l'année dernière, l'Allemagne a accueilli 1,1 million de migrants. Suite à la décision migratoire de la chancelière, elle est attaquée sur tous les fronts, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, pour sa politique d'ouverture à l'égard des réfugiés. Par ailleurs, les autorités migratoires allemandes ont décidé de ne plus offrir l'asile aux réfugiés ukrainiens qui essaient de s'installer en Allemagne. Selon le Frankfurter Rundschau, l'Allemagne prépare une « déportation massive » de migrants ukrainiens dans les tout prochains jours. Selon le journal, seule une demande d'asile sur vingt est satisfaite.

Depuis le début du conflit dans le Donbass, plus de 7.000 Ukrainiens ont déposé une demande d'asile en Allemagne, mais seulement 5,3% de ces requêtes ont été satisfaites. A signaler qu'en vertu de la législation migratoire allemande, chaque refus est accompagné d'une consigne formelle de quitter le pays.

La plupart des réfugiés ukrainiens ont fui les hostilités dans l'est du pays. Il y a aussi ceux qui n'acceptent pas la politique de Kiev à l'égard du Donbass, ceux qui sont contre la guerre. Par ailleurs, les Ukrainiens quittent leur pays à cause de l'atmosphère d'animosité réciproque qui y règne. Le Frankfurter Rundschau rappelle que le groupe de la majorité parlementaire au Bundestag a exigé la semaine dernière que l'Ukraine soit reconnu comme étant un « pays sûr », et l'octroi d'asile aux ressortissants des pays de cette catégorie n'est possible que sur le fait de persécution politique et de menace de représailles.

D. Z et agences

LES VISÉES SIONISTES SUR LE SUD SYRIEN ÉTANT AVÉRÉES

Israël se propose de « combattre » Daech

Après avoir minimisé le danger que pourrait représenter Daech pour l'entité sioniste, voilà que le chef de l'état-major israélien se met soudainement à surfer sur cette soi-disant menace. Lundi dernier Gadi Eizenkot avait évoqué l'éventualité que Daesh lance une attaque contre Israël dans le Golan, à proximité de la frontière, pour pallier aux revers qu'il subit en Irak et en Syrie. Or la présence de Daesh au sud de la Syrie est presque inexistante. Selon la chaîne de télévision américaine Sky News, Daech est déployé à Raqqa, Deir Ezzor, à Hassaké, Alep, c'est-à-dire au nord de la Syrie, et dans les régions frontalières avec la Turquie, ainsi que dans les zones frontalières avec le Liban. Il vient d'être évacué des quartiers périphériques sud de la capitale. Mais il n'a jamais eu aucune présence dans le sud syrien où c'est plutôt le front al-Nosra d'a-Al-Qaïda et l'ASL qui sont les plus présents. Il s'avère aussi (comme le rapporte le Yediot Aharonot), que cette allégation sur une présumée menace de Daesh a été martelée en marge de la conférence réalisée par l'Institut d'Etudes de Sécurité nationale, (Institute for National Security Studies-INSS), un think tank israélien influent dans les prises de positions officielles. Elle est avancée dans le sens qu'Israël devrait se comporter avec elle comme d'une occasion pour non seulement mener des frappes contre Daech mais aussi pour intervenir militairement au cœur de la Syrie, au-delà de la frontière. Dans la rhétorique de l'institut, cette intervention est présentée comme s'inscrivant également dans le cadre de la défense du royaume hachémite jordanien. Sachant que dans les recommandations élaborées par l'Institut en question, l'une d'entre elles insiste sur la nécessité d'empêcher aussi bien Daech que le pouvoir syrien d'assoir son emprise sur cette région du sud de la Syrie, (frontalière avec la Palestine occupée) et d'aider « l'opposition modérée », à y maintenir la sienne, et ce avec la collaboration de l'Arabie saoudite et de la Turquie. Les milices qui agissent dans cette région sont d'ores et déjà sous le commandement de la cellule jordanienne MOQ.

R. I.

Damas intransigeant

WASHINGTON MIS GARDE CONTRE L'ENVOI DE TROUPES AU SOL EN SYRIE

Le secrétaire US à la Défense a récemment proposé d'envoyer des forces terrestres à Mossoul et à Raqqa, bastions de Daesh en Irak et en Syrie. L'éventuel déploiement de militaires américaines en Syrie évoqué par Ashton Carter sera considéré comme une agression, a déclaré l'ambassadeur syrien en Russie Riad Haddad. « Toute ingérence dans les affaires syriennes sans l'aval du gouvernement légitime constitue une agression à l'encontre du peuple syrien », a fait savoir le diplomate. Dans une interview accordée le 22 janvier à la chaîne CNBC, Ashton Carter a estimé qu'un contingent américain devrait être déployé à Mossoul et à Raqqa, qui sont les fiefs de Daech en Irak et en Syrie respectivement.

Abdelfatah Mourou à propos de Daech :

« L'ARABIE SAOUDITE EST DERRIÈRE CE GROUPE TERRORISTE »

Le penseur islamique tunisien Abdel Fattah Mourou et co-fondateur du parti an-Nahda a accusé l'Arabie saoudite d'être l'exportatrice de Daesh. « C'est le wahhabisme qui constitue le fondement intellectuel de Daesh et l'Arabie saoudite en est l'exportatrice », a affirmé le premier vice-président du Parlement tunisien dans une interview réalisée par le quotidien libanais al-Akhbar. Cet ancien avocat a enchainé en décrivant les religieux saoudiens de « rigides idéologiquement avec lesquels il ne peut s'entendre ». Il a regretté le fait qu'ils promulguent des fatwas dans lesquels ils confisquent la liberté des peuples, en allusion aux décrets qui ont appelé au jihad en terre du Levant, en l'occurrence en Syrie. « La fatwa lancée par cheikh Youssef Qaradaoui, le président de l'Union mondiale des oulémas musulmans est illégale », a accusé cheikh Mourou.

Le front social flambe

LA TUNISIE INSTAURE UN COUVRE-FEU

Un couvre-feu nocturne a été décrété vendredi dans toute la Tunisie, après plusieurs jours d'une contestation sociale inédite par son ampleur et sa durée depuis la révolution de 2011.Cinq ans après le renversement du dictateur Zine el-Abidine ben Ali, les manifestations contre la misère et pour la justice sociale sont parties de la région défavorisée de Kasserine (centre) à la suite du décès samedi d'un jeune chômeur. Le mouvement s'est propagé à de nombreuses autres villes et a notamment été marqué par des violences dans le Grand Tunis. Vendredi matin à Kasserine, des centaines de personnes se sont rassemblées comme les jours précédents devant le gouvernorat pour demander une réponse à leurs revendications, sans incidents, d'après une journaliste de l'AFP.

Telex

Plus de 600.000 cas de Virus zika prévus en Colombie pour l'année 2016

La Colombie prévoit pour 2016 plus de 600.000 cas du virus zika, transmis par les moustiques et qui peut avoir de graves conséquences chez les femmes enceintes, a déclaré le ministre de la Santé, Alejandro Gaviria. "Nous nous attendons à une évolution similaire au virus du chikungunya l'an dernier, avec entre 600.000 et 700.000 cas dans l'année", a déclaré M.Gaviria à Bogota, en soulignant que la Colombie est le deuxième pays le plus touché par la maladie en Amérique latine, après le Brésil. Les autorités sanitaires ont à ce jour placé sous surveillance médicale 560 femmes enceintes, qui sont les plus vulnérables à ce virus propagé par des moustiques du genre Aèdes et peuvent provoquer des malformations graves, notamment une microcéphalie, voire la mort du fœtus. A ce jour, 106 enfants sont nés en Colombie de mères contaminées, dont 30 souffrant d'altérations neurologiques. "Nous pourrions attendre de 450 à 600 cas de microcéphalie chez des enfants en Colombie si la situation évolue comme au Brésil", a ajouté pour sa part le vice-ministre de la Santé, Fernando Ruiz. Selon les dernières statistiques la Colombie a répertorié 10.837 cas confirmés de virus du zika et 1.918 cas suspects.
Les Etats-Unis, qui ont annoncé avoir enregistré trois cas en Floride chez des personnes ayant récemment voyagé en Amérique latine, avaient appelé la semaine passée les femmes enceintes à éviter de se rendre dans les pays touchés, notamment en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. Dans un communiqué, le gouvernement colombien a recommandé aux couples résidents dans le pays d'éviter toute grossesse dans les prochains mois. A ce jour, 20 pays des Amériques ont enregistré des cas autochtones du virus, selon l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

-l'Equateur demande aux femmes de "reporter leurs grossesses"

Le ministère équatorien de la Santé a à son tour demandé aux femmes de "reporter leurs grossesses" en raison du risque de contamination par le virus du zika qui peut provoquer de graves malformations du foetus. "Margarita Guevara, ministre de la Santé, recommande aux femmes en âge fertile, et qui vivent dans des zones à risque du fait du zika, de reporter leurs grossesses". 12 cas confirmés de zika ont été officiellement répertoriés en Equateur, dont sept autochtones et cinq de personnes contaminées à l'étranger. A ce jour, les autorités n'ont répertorié aucun cas de femme enceinte contaminée par le zika, qui est transmis par le moustique Aedes Aegypti, porteur aussi de la dengue et du chikungunya.
La Colombie et le Salvador ont également conseillé aux couples d'éviter les grossesses en raison de la propagation du virus, tandis que les Etats-Unis ont recommandé aux femmes enceintes de ne pas voyager dans 22 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de traitement curatif, ni de vaccin contre cette maladie, seulement des traitements des symptômes. Ces manifestations sont le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées, et se manifestent dans les trois à 12 jours qui suivent la piqûre par le moustique.

Ouverture d'un service de chirurgie cardiaque du nouveau-né à l'EHU d'Oran prochainement

Un nouveau service spécialisé en chirurgie cardiaque du nouveau-né sera opérationnel au début du mois de février prochain, au niveau de l'EHU "1er novembre " d'Oran, a-t-on appris de son directeur général, le Pr. Mohamed Mansouri.



Dotée d'une capacité de 15 lits, cette nouvelle structure prendra notamment en charge les nouveaux nés souffrant de malformations cardiaques. "Ces cas sont habituellement transférés à l'étranger pour traitement ", a souligné ce responsable. Tous les moyens matériels et humains sont prêts pour le début des activités de ce service, a assuré le premier responsable de l'EHU ajoutant qu'une équipe autrichienne effectuera sur place les premières interventions chirurgicales. Cette même équipe autrichienne se chargera de la formation des chirurgiens de l'EHU d'Oran qui seront autonomes, dans un délai de six mois, a précisé le
Pr. Mansouri. Selon la même source, un nouveau service spécialisé en oncologie sera ouvert au niveau du même établissement hospitalier à la fin du mois de février prochain.

SELON UNE ÉTUDE

Le cerveau humain est capable de mémoriser tout Internet



Selon les calculs effectués par les scientifiques de l'Institut Salk (Etats-Unis), le cerveau humain est en mesure de conserver des informations dont le volume est presque égal à celles disponibles sur la totalité d'Internet.
Les résultats de la recherche sont présentés dans un article publié samedi dans la revue eLife. D'après la découverte des scientifiques américains, le cerveau humain est capable de mémoriser un volume d'informations qui est près de 10 fois supérieur à celui admis précédemment.
Selon Terry Sejnowski, de l'Institut Salk, les scientifiques ont trouvé une solution pour comprendre les principes du fonctionnement du centre de la mémoire humaine. Ce centre est capable de manifester un bas niveau de dépenses énergétiques et, dans le même temps, de productivité élevée. Les informations mémorisées par les humains sont conservées dans une partie particulière du cerveau. Là, la mémoire prend la forme d'une série d'impulsions électriques, ainsi que d'un nombre importants de signaux chimiques. C'est en étudiant le fonctionnement de ce système à l'exemple d'un modèle artificiel correspondant que les chercheurs ont pu procéder aux calculs des capacités du cerveau humain. Selon M.Sejnowski, des résultats pareils contribuent à donner au cerveau humain le statut d'appareil de calculs le plus performant. En dépensant seulement 20 Watt d'énergie, le système nerveux humain engage des volumes d'informations qui dépassent les capacités des superordinateurs contemporains. Les auteurs de l'article espèrent que la découverte actuelle poussera les scientifiques à essayer de reproduire ces particularités du cerveau dans les appareils de calculs.

Un essai de médicaments : un volontaire en état de mort cérébrale

Une personne se trouvait en état de mort cérébrale et cinq autres dans un état grave à Rennes, dans l'ouest de la France, après avoir participé à un essai de médicaments anti-douleur conduit par un laboratoire privé.
L'accident est survenu dans le cadre d'un essai clinique de phase 1, c'est-à-dire sur des volontaires sains, qui ont pris le médicament par voie orale, selon le ministère de la Santé.
Tous les participants à cet essai ont été rappelés. Aucune indication n'a été donnée sur le nombre total de personnes concernées. Le produit testé est une molécule à "visée antalgique" (antidouleur) contenant du "cannabinoïde", a déclaré une source proche du dossier.
Cette substance chimique est présente à l'état naturel notamment dans le cannabis, et peut aussi être produite par synthèse. L'essai thérapeutique a été conduit par la société Biotrial, un centre de recherche médicale agréé par le ministère de la Santé, pour le compte du groupe pharmaceutique portugais Bial, selon cette source.
Les portes et le rideau de l'entrée de ce laboratoire rennais étaient fermés. Créé en 1989, Biotrial réalise des tests cliniques pour le compte de laboratoires pharmaceutiques, précise-t-il sur son site internet. Il emploie 300 salariés dans le monde, dont 200 à Rennes, selon le quotidien Ouest France. Bial se présente comme le principal groupe pharmaceutique portugais, fondé en 1924. Il est présent dans divers secteurs thérapeutiques comme le système nerveux, le système cardiovasculaire et les troubles respiratoires, ou encore les antibiotiques et les allergies, indique son site internet.

Rendez vous scientifique

-Conférence internationale d'infectiologie les 30 et 31 janvier à Oran
Une Conférence internationale d'infectiologie se tiendra les 30 et 31 janvier prochains à Oran, à l'initiative de la Direction générale du CHUO, a-t-on appris des organisateurs.
«L'amélioration de l'hygiène hospitalière et la consolidation de la prévention des infections associées aux soins" constituent les objectifs majeurs de la rencontre, première du genre consacrée à la thématique infectiologique à Oran, a précisé la présidente du comité d'organisation, Pr Nadjet Mouffok.
Plus de 300 spécialistes issus des différents services hospitaliers du pays sont attendus à cette manifestation scientifique aux côtés d'homologues étrangers invités de plusieurs pays dont la France, le Maroc et la Tunisie, a indiqué Pr Mouffok, également chef du Service des maladies infectieuses au CHUO. Cette rencontre intervient en application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients", a-t-elle expliqué.
Dans ce contexte, une feuille de route visant à renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu hospitalier est mise en œuvre au niveau du CHUO qui bénéficie à ce titre de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France dans le cadre d'une convention entre les deux établissements partenaires, a indiqué Pr Mouffok.

-9e journée scientifique de l'association EL BADR le 30 janvier à Blida
L'association EL BADR organise sa 9e journée scientifique thématique dédiée cette année aux cancers de l'enfant qui aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à partir de 9 Heures au niveau de la salle de conférences de l'Ecole Technique de la Sonelgaz à Blida, avons-nous appris auprés du Docteur Mustapha MOUSSAOUI, président de l'association EL-BADR d'aide aux malades atteints de cancer.

-Séminaire international sur la prise en charge de l'obésité morbide les 25 et 26 janvier à Oran
Un séminaire international sur «La prise en charge de l'obésité morbide» se tiendra à l'EHU «1er novembre» d'Oran du 25 au 26 janvier. Les participants aborderont, entre autres thèmes "les indications en chirurgie bariatrique", "l'épidémiologie de l'obésité en Algérie", "la pandémie mondiale due à une mutation sociale: l'obésité morbide", "les indications et les contrindications de la chirurgie bariatrique" et "le parcours clinique avant l'intervention", a-t-on indiqué. L'EHU d'Oran, organisateur de l'évènement est pionnier dans le domaine de la chirurgie bariatrique, avec un service spécialisé dans la pose des anneaux gastriques, a-t-on souligné.

RÉCITAL DE MUSIQUE CHAÂBI À ALGER

Diversité de Amine Haouki

Dans son concert à Alger de musique chaâbi, dans la soirée de ce samedi 23 janvier, à Ibn Zeydoun, le chanteur châabi Amine Haouki de Mostaganem a présenté un répertoire décliné en trois parties, rendu dans une ambiance conviviale.



Le public peu nombreux de la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El-Feth aura assisté à un concert plein, livré en une heure de temps par Amine Haouki et ses sept musiciens virtuoses qui ont manié leurs instruments avec une grande maîtrise, réussissant à créer des atmosphères de fête. Chaque partie du concert comprend une vingtaine de minutes, le répertoire diversifié étant constitué de textes de l'andalou, de hawzi et de madih. Muni d'un violon électrique, Amine Haouki a dans la première partie chanté les pièces Harq ed'dhana (n'çraf dans le mode ghrib), Menni bat (aroubi) et Ghazali ghazal (khlas dans le mode raml el maya). Dans le hawzi, il s'agira de Ya hasra aâl'ezmane, Dami h'wit loghzal et Laqitouha fine. La dernière partie, réservée au madih sera rendue dans la délectation des sens, marquée par les youyous du public qui a accompagné l'orchestre, reprenant les refrains avec le chanteur tout en suivant la cadence des différents mouvements enchaînés en se balançant et en tapant des mains. Allah Allah wersoul el hadi, Allah moulana et autres louanges seront exposées la clôture avec Bkaw aâla kheir – tradition oblige –, mais le chanteur sera rappelé par l'assistance pour entonner Al qahwa wel'lataye. Les sonorités denses de la mandole, des deux banjos, du violon alto, du qanûn et du piano, soutenus des rythmes des deux percussions traditionnelles, le tambourin et la derbouka, ont hissé le ton de l'orchestration, soutenant le chanteur dans ses interprétations. Deux musiciens seront bien ovationnés par le public, Hassane Belkacem Benalioua au qanûn et Benabdellah Nedjar au piano qui se sont particulièrement distingué en exécutant deux istikhbar avec dextérité et une grande maîtrise technique. Amine Haouki, surnommé Es'nay'âï (homme de métier) s'est intéressé à la musique andalouse dès son jeune âge, montrant ses capacités d'instrumentiste. Il a joué de la mandoline au sein de l'association Nadi El Hillel Ettakafi de Mostaganem. En 2002, il a intégré l'association Ibn Badja, aux côtés du chef d'orchestre Fayçal Benkrizi. Il a alors excellé dans le jeu du violon et fait montre de grandes capacités vocales, avant de décider en 2006 d'entamer une carrière solo et produire depuis, six disques emprunts de variété du terroir dans le genre festif. La sortie de son dernier opus Laâroussa est imminente. **R. C**

Reprise du Ciné-club d'El Khroub

Ahmed Bedjaoui : Relancer la chaîne des petits métiers

LE « REDÉCOLLAGE » du cinéma en Algérie nécessite la réunion de plusieurs conditions dont la relance des petits métiers liés au 7e art et de la formation, a estimé, samedi à El Khroub, le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui.

« Il ne suffit pas simplement d'encourager la production cinématographique, mais il faut surtout veiller à relancer toute la chaîne des petits métiers autour du 7e art, à commencer par la formation, la mise en place de circuits de distribution fiables et l'ouverture de salles de cinéma répondant aux normes », a précisé M. Bedjaoui au cours d'un débat ayant suivi la projection du film Zerda ou les chants de l'oubli d'Assia Djebbar, choisi pour la reprise des activités du Ciné-club d'El Khroub. L'animateur de la défunte émission Télé-cinéclub de la Télévision nationale a ajouté au cours de ce débat qui a réuni de nombreux cinéphiles et artistes au centre culturel M'hamed-Yazid, que « même si la volonté politique pour la relance du cinéma existe », il faudra gérer « un lourd passif » caractérisé par de « mauvaises décisions » ayant contribué au « déclin » du cinéma en Algérie. Il a aussi affirmé que la « monopolisation des salles de cinéma, leur nationalisation, puis leur mise sous tutelle des communes, ajoutées à l'absence des laboratoires de production, ont ruiné le 7e art en Algérie ».

Affirmant que le cinéma est « un moment de partage d'émotions », le critique de cinéma a ajouté que la relance du 7e art passe également par « la réhabilitation de la relation public-cinéma», seule garantie, selon lui, d'un « véritable redécollage ». M. Bedjaoui, soulignant que chaque réouverture d'un ciné club en Algérie est une « lumière qui s'allume », a mis en exergue « l'apport que représente l'implication de la société dans les efforts déployés pour relancer le cinéma dans notre pays ».

Abordant « l'impact de l'image durant la guerre de libération nationale, M. Bedjaoui a affirmé que les architectes de la révolution algérienne, conscients de l'importance de l'image, ont tout orchestré pour transmettre à l'opinion internationale ce qui se passait réellement en Algérie et ont pu battre en brèche les allégations françaises ». Organisée par l'Office sport, culture loisirs et tourisme (OSCULT), la réouverture du Ciné-club d'El Khroub (wilaya de Constantine) a offert l'occasion de rendre hommage à Brahim Bourdjiba, présenté comme « la mémoire audiovisuelle » d'El Khroub ayant à son actif plusieurs courts-métrages retraçant des étapes de la vie dans cette commune. Abdeslam Benaliouche, artisan et collectionneur d'appareils de la production cinématographique, a également été honoré. Espace de discussions et d'échanges, le Ciné-club a pour objectif de « faire découvrir au public les grands classiques du cinéma, de réunir les cinéphiles et de débattre des films projetés », a indiqué la directrice de l'OSCULT, Soraya Zbiri, avant de faire savoir qu'un film sera mensuellement projeté dans le cadre du Ciné-club d'El Khroub.

APS

SORTIR

CUBA
Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens : collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche. Visible jusqu'au mardi 26 janvier.

ENTREPRISE
Conférence La culture d'entreprise au XXe siècle par Salah Eddine Arif, enseignant chercheur en gestion, membre du Jury d'examen d'expertise comptable, secrétaire général du Club des entrepreneurs africains. Mardi 26 janvier. 18h. Institut français d'Alger. La culture d'entreprise est définie par l'identification de l'ensemble des convictions et comportements qui contribuent à la création de richesses d'une organisation ; c'est donc aussi l'addition des relations avec les employés, avec les clients, les fournisseurs, les actionnaires ...

FLAMENCO
Concert Mélodies arabes et brise flamenco avec le quartet Gani Mirzo et Neila Benbey. Jeudi 28 janvier. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantès d'Alger.

MEXICO
Spectacle musical de CoraSon de Mexico. Jeudi 28 janvier. 19h. Alger. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Prix : 500 DA. Une formation de mariachis basée à Marseille et dirigée par Alejandro Pinto, danseur et joueur de guitarrón, guitare basse mexicaine. Formée de neuf musiciens, elle comporte trois voix solistes, des guitares dans leurs formats traditionnels : requinto, vihuela, jarana et guitarrón. Il y a également la trompette et le violon, accompagnés d'un saxophone soprano et d'une flûte traversière, ce qui apporte des sonorités nouvelles. Le répertoire : des standards mariachis, des boleros mexicains, des valses traditionnelles de Veracruz et des chants aztèques en langue nahuatl. CoraSon porte un soin extrême aux costumes traditionnels, depuis les ornements de plumes aztèques jusqu'aux sombreros mariachis.

ART
Exposition Entrée libre de l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.

PEINTURE
Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du jeudi 28 janvier au samedi 27 février.

LIVRE
Bourse aux livres et Forum littéraire. Samedi 30 janvier. 10h30. Musée public nNational du Bardo, Alger. Partage du livre et autour du livre.

FIL
Exposition Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Visible jusqu'au dimanche 31 janvier.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL (AG EXTRAORDINAIRE) :

Adoption de la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur

LES MEMBRES de l'assemblée générale de la fédération algérienne de basket-ball (FABB) ont approuvé à la majorité le projet d'amendement de la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur de l'instance fédérale et celui des Ligues de wilayas, lors d'une session extraordinaire tenue samedi à l'hôtel El-Mehdi de Staoueli (Ouest d'Alger). Cette AGEx extraordinaire à laquelle ont pris part 66 membres, sur les 128 que compte l'AG de la FABB, s'est déroulée en présence du représentant du ministère de la jeunesse et des Sports (MJS) Belakhal Réda, responsable du sport d'élite au sein de la tutelle. «Cette AGEx s'est déroulée dans les meilleurs conditions, elle n'a pas été chahutée. Seulement, j'aurais aimé que le débat soit discuté au préalable dans un collège technique spécial ou dans une commission élargie pour mieux étudier les nouveaux statuts, afin que tout le monde soit au courant de ces nouveaux amendements avant même d'assister à cette AG, d'autant que ça porte à confusion», a indiqué à l'APS le représentant du MJS à l'issue des travaux. Plusieurs points ont été abordés au cours de cette AGEx qui a duré cinq heures, avec d'abord une intervention du président de la FABB Rabah Bouarifi, qui a passé en revue les nouveaux statuts. Le premier responsable de l'instance fédérale a ensuite lancé le débat pour les interventions des membres de l'AG, dont certains ont émis des réserves ou refuser carrément l'application de certains de ces statuts. Après consultations, une partie de l'article 22 du règlement intérieur, relatif à l'obligation de réserve des membres du Bureau fédéral a été supprimé par vote. La représentativité du corps arbitral au sein de l'AG, régit dans l'article
12, a été modifié. Du coup, le représentant des arbitres devient un membre de droit éligible qui peut exprimer sa voix dans les différents scrutins. Autre point modifié, est celui ayant trait au contrôle du financement des clubs. Désormais, le contrôle est assuré par la FABB seulement dans le cas où le financement provient de l'instance fédérale. Ensuite, le président de la section du basket-ball du GS Pétroliers Djamel Chouchou a appelé la FABB à «enrichir et modifier les règlements généraux qui datent depuis 1999», relevant la nécessité de «se mettre à la page avec ce qui se passe ailleurs», une proposition qui a reçu l'aval de l'assistance. «Les travaux de l'AGEx se sont déroulés dans un climat démocrate, où chacun a pu donner son point de vue en toute objectivité. Il fallait être en conformité avec les dispositions du décret exécutif 14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnements des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type», s'est réjoui de son côté le président de la FABB Bouarifi.

CAN-2016 DE HANDBALL (GR.A -3e JOURNÉE) : APRÈS SA VICTOIRE SUR LE MAROC (27-22)

El Kheddra assure et rassure en attendant de manger du Lion aujourd'hui (12h00)

La sélection algérienne de handball (messieurs) est sortie vainqueur du derby maghrébin l'opposant à son homologue marocaine (27-22, mi-temps : 15-10), en match comptant pour la 3e journée de la CAN-2016, disputé samedi au Caire, et décroche ainsi une deuxième victoire consécutive, importante dans la course à la deuxième place du groupe A.



Pour leur troisième sortie africaine, les coéquipiers de l'excellent Ayoub Abdi (7 buts) ont débuté le match tambour battant, assommant d'entrée de jeu leurs adversaires du jour en prenant rapidement l'avantage au score (5-1) après 5 minutes de jeu. Solides en défense et appliqués en attaque, les Verts ont continué à creuser l'écart au tableau d'affichage pour prendre 7 buts d'avance (12-5) à la 20 minute, mais une baisse de régime durant les 10 dernières minutes de la 1re mi-temps a permis aux Marocains de revenir à 5 buts (15 à 10). Au retour des vestiaires, les Algériens privés de Messaoud Berkous blessé à la cheville dés l'entame de la deuxième période, ont vu les Marocains revenir progressivement au score (20-17, à la 45') profitant de leur supériorité numérique suite à plusieurs exclusions pour deux minutes dans le camp algérien. Dos au mur, les Algériens retombent dans leurs mauvaises habitudes et commencent à vendanger en attaque, et c'est le gardien de but Abdellah Benmeni, gravement blessé au genou lors d'un arrêt spectaculaire sur une contre attaque marocaine, qui parvient à conserver les trois buts d'écarts (22-19.
Le relâchement des joueurs algériens lors des dernières minutes de la partie, a poussé le coach Bouchekriou à incorporer les joueurs d'expérience sur le terrain avec notamment un bon passage de Hamoud auteur de deux buts dans les ultimes minutes et l'inévitable Abdi, qui ont permis à l'Algérie de conclure le match sur le score 27 à 22. A la faveur de ce deuxième succès consécutif, l'Algérie qui rejoint le Maroc à la 2e place du groupe A, est bien parti pour conserver cette position à condition de remporter ses deux prochains matchs. A commencer par celle qui la mettra aux prises ce soir au Cameroun en total déclin après avoir concédé deux défaites, la première difficilement face au Maroc (28-26) et la seconde contre le pays organisateur l'Egypte sur un score lourd de (30-20). C'est dire de l'aubaine qui se présente pour les Vert afin d'assurer carrément la deuxième place dans ce groupe A derrière les Pharaons invaincus jusque là. Il faudra pour cela aux Vert , oublier leur deux succès acquis contre le Gabon et le Maroc et prendre très au sérieux cette équipe du Cameroun qui ne reculera devant rien pour se refaire une santé et croire toujours au miracle. Bouchkriou sait à quoi s'en tenir d'abord pour faire sans son gardien titulaire Benmmeni out pour le reste de la compétition après la blessure grave contracté face au Maroc. Aussi, les Algériens savent qu'il ne faut jamais laisser le temps à un Lion blessé de réagir. Les Vert auront à cœur d'enclencher la troisième aujourd'hui et leur entame du match face au Maroc s'ils pouvaient la rééditer ; les mettrait directement en confiance pour permettre au coach de faire tourner son effectif en prévision de ce qui reste à venir. **Agence et R S**

CHAMPIONNAT NATIONAL «EXCELLENCE» (SENIORS):

Les lutteurs du CREPESM de Ben Aknoun se distinguent

LES LUTTEURS du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun se sont distingués aux épreuves du championnat national «Excellence» seniors de lutte, disputées samedi à la salle Mokhtar Aribi d'El-Biar (Alger). Les athlètes du CREPESM de Ben Aknoun ont décroché au total neuf médailles d'or (5 en lutte gréco-romaine et 4 en lutte libre), suivis des lutteurs de la ligue d'Alger avec six médailles d'or (3 en lutte libre et 3 en gérco-romaine). Les lutteurs du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun, ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie en lutte gréco-romaine, style de référence pour les athlètes de l'école militaire. En lutte libre, sept des huit titres mis en jeu ont été partagés entre la ligue d'Alger (3 or) et le CREPESM de Ben Aknoun (4 or). Les clubs du CS Bourouba, ARBEE (Alger centre) et l'AS Sûreté Nationale (ASSN), ont été les formations les plus en vue de ce championnat. Le championnat d'Algérie Excellence , première compétition du calendrier fédéral 2015-2016, a été marqué par l'absence des athlètes de la sélection algérienne qui se trouve en stage de préparation à Téhéran (Iran).
«Cette fois-ci, nous avons remporté la première place dans les deux styles. Malgré l'absence de nos internationaux, nous avons prouvé tout de même que la relève existe au sein de la formation militaire qui arrive toujours à se hisser à la plus haute marche du podium. La concurrence a été rude avec les clubs de la ligue d'Alger. », a indiqué Berehmoun Mohamed, entraîneur du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM). De son côté, le directeur technique national (DTN), Arezki Ait-Hocine, a salué la prestation de quelque athlètes juniors qui arrivent à se démarquer de leurs ainés seniors. «Certains combats ont été d'un niveau excellent avec la présence des lutteurs de la catégorie des juniors.
C'est une belle opportunité pour les staffs techniques nationaux de découvrir de nouveaux noms susceptibles de porter les couleurs nationales.», a dit Ait-Hocine. Cette compétition a vu la participation des lutteurs ayant pris les quatre premières places du championnat national «Honneur» seniors de lutte, disputé les 8 et 9 janvier à la Coupole du Complexe Mohamed Boudiaf d'Alger. Soixante-quatre (64) athlètes issus de dix ligues de wilaya ont pris part au championnat national «Excellence» seniors de lutte (gréco-romaine et libre). Les ligues de wilaya qui ont pris part au rendez-vous de Staouali sont: Alger - Annaba - Oran - Blida - Tipaza - Taref- Bordj Bou Arreridj- Skikda-Béjaia.

17e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Circulez, rien à signaler

Six nuls sur huit matchs joués, un statu quo sur le podium et un triste record de onze buts seulement comptabilisés ; c'est là le triste constat engendré par cette 17e journée à mettre plutôt aux oubliettes. Un à l'avantage du leader, l'USM Alger, qui s'en est bien sorti en revenant avec un bon match nul de son déplacement à Sétif devant une équipe de l'Entente qui aurait pu prétendre à mieux avec un peu plus de chance.

Soustara, revenu donc indemne avec un bon point dans ses bagages et une longue invincibilité de 16 matchs sans défaite, garde à distance son dauphin, le CR Belouizdad, à huit longueurs derrière. Le Chabab, revigoré par sa dernière victoire dans le derby de la capitale face au MC Alger, a raté une belle occasion de réduire davantage l'écart après avoir été forcé au partage des points par la lanterne rouge, le RC Arbâa . Que de regrets donc pour les Rouge et Blanc de Lâakiba, qui avaient pourtant de la place pour faire mieux. Les Crabes du MO Béjaïa ont eux aussi connu le même sort que les Belouizdadis en se contentant d'un bon match nul arraché à l'issue du derby kabyle face à la JSK, à Tizi Ouzou. Les Béjaouis, qui se sont déplacés au pied du Djudjura sans leur coach Abdelakder Amrani, qui est malade, devront une fière chandelle à leur buteur maison Ndoy, qui a répondu au but de Diawara. Les Canaris, qui avaient repris leur envol après leur victoire-surprise à Cirta lors de la dernière journée face au CS Constantine, remettent les pieds sur terre et se doivent de revoir encore une fois leur copie à domicile. Le MOB empoche le point du nul mais se fait rattraper à la troisième marche par le duo algérois composé de l'USM Harrach et du MC Alger, les deux seules équipes à avoir remporté leur match du jour. Essefra s'est payé le scalp de l'USM Blida, de nouveau dans l'œil du cyclone. Le Doyen a pour sa part remporté une petite mais précieuse victoire sur le RC Relizane, de mal en pis juste devant la lanterne rouge, le RC Arbâa. Le Rapid de Relizane, au ralenti malgré l'arrivée du Corse François Bracci et enregistrant sa seconde défaite consécutive, voit toutes ses chances de maintien se réduire. Pour rappel, le Mouloudia d'Alger et le Rapid de Relizane auront à s'expliquer pour la troisième fois de la saison, mais cette fois-ci en coupe d'Algérie, le 19 février à Relizane. Le NAH Dey, donné largement favori pour les trois points en recevant l'ASMO en déclin, a failli connaître une grosse désillusion si ce n'était l'égalisation in extremis de son joker Choubani dans les temps additionnels de la partie. Enfin, vendredi, en matchs avancés, le DRB Tadjenanet a été tenu en échec par la JS Saoura (0-0), au moment où le CS Constantine est allé tenir le MC Oran en échec (1-1).

S. S.



RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

DRB Tadjenanet - JS Saoura	0-0
MC Oran - CS Constantine	1-1
RC Arbâa - CR Belouizdad	0-0
USM Harrach - USM Blida	2-0
NA Hussein Dey - ASM Oran	1-1
JS Kabylie - MO Béjaia	1-1
ES Sétif - USM Alger	1-1
MC Alger - RC Relizane	1-0

Classement :	Pts	J
1). USM Alger	38	17
2). CR Belouizdad	30	17
3). MO Béjaïa	27	17
—). MC Alger	27	17
—). USM El-Harrach	27	17
6). DRB Tadjenanet	26	17
7). ES Sétif	23	17
8). MC Oran	22	17
—). JS Kabylie	22	17
10). JS Saoura	21	17
—). NA Hussein Dey	21	17
12). USM Blida	20	17
13). CS Constantine	17	17
14). RC Relizane	15	17
15). ASM Oran	14	17

ELIMINATOIRES CAN-2017 U20 (PRÉPARATION) :

Les Verts entament leur 20e stage en une année

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans entame dimanche un nouveau regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), le 20e depuis que l'équipe a été prise en main par l'entraîneur Mohamed Mekhazni, il y a de cela une année.

Au cours de ce stage, l'équipe nationale affrontera son homologue égyptienne en amical les 26 et 29 janvier au stade de Baraki (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des prochaines échéances officielles. «Nous sommes dans la dernière ligne droite avant d'entrer dans le vif du sujet. Les deux matchs amicaux contre l'Egypte tombent ainsi à point nommé pour jauger nos capacités en vue de la compétition officielle», a déclaré Mekhazni à l'APS. En poste depuis une année, Mekhazni a organisé jusque-là «pas moins de 20 regroupements'', a-t-il informé, ajoutant que tous ces stages lui ont permis d'arrêter l'effectif sur lequel il misera lors des qualifications de la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).Le jeune technicien algérien déplore au passage les blessures contractées par certains de ses joueurs qui les ont privés des précédents stages et matchs amicaux. «La majorité des joueurs qui souffraient de blessures ont réintégré l'entraînement avec nous. Il reste encore à récupérer le jeune attaquant du MC Oran, Benchaâ que je souhaite voir rétabli avant le premier tour des qualifications en mars prochain». Le tirage au sort des éliminatoires de la CAN-2017 des U20 sera effectué le 5 février prochain à Kigali en marge du championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN-2016), organisé au Rwanda du 16 janvier au 7 février.

Possible suspension des championnats de basket, volley et hand selon Rabah Bouarifi

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Rabah Bouarifi, a jeté dimanche un pavé dans la mare en révélant une possible suspension des championnats nationaux de basket-ball, de volley-ball et de handball, en guise de contestation d'un article paru dans le décret exécutif du 15 décembre dernier régissant la vie des clubs et des associations sportives. «Une réunion est prévue dans les prochains jours entre les différents présidents de club des trois disciplines pour éventuellement prendre la décision d'un retrait général des compétitions, en contestation à un article qui prévoit des poursuites judiciaires contre chaque responsable de club qui verserait des salaires à un athlète», a affirmé à l'APS le patron de la FABB. «Pendant 25 ans, chaque athlète avait droit à un salaire et maintenant, il n'a droit à aucune rémunération, ça pourrait être préjudiciable pour l'avenir de toutes les disciplines. Le sport est en danger», a estimé Bouarifi. «J'avais appelé par le passé à aider les différentes disciplines, dont le basket-ball et ne pas trop se focaliser uniquement sur le football, même si ça reste le sport roi», a-t-il ajouté.

LIGUE 1 (CLASSEMENT BUTEURS) :

Zaâbia toujours en tête, Diawara nouveau co-dauphin

L'ATTAQUANT burkinabé de la JS Kabylie, Diawara s'est hissé à la deuxième place au classement des buteurs du championnat de Ligue 1 algérienne de football à l'issue de la 17e journée disputée vendredi et samedi. Diawara, auteur d'un but face au MO Béjaia (1-1), porte à 8 son capital but et revient à hauteur d'une seule réalisation du premier, le Libyen Zaâbia, absent du match de son équipe le MC Oran face au CS Constantine (1-1), pour suspension. Diawara rejoint aussi à la deuxième place l'attaquant ivoirien du RC Arbaâ, Guessan, resté muet lors du nul vierge entre son équipe et le CR Belouizdad. Derrière ce trio de tête pointe un autre ivoirien à la 4ème place. Allusion faite à l'attaquant du RC Relizane, Kouadio qui partage cette place avec Benyettou (ES Sétif), parti monnayer son talent en Arabie Saoudite sous les couleurs d'Al-Shabab, avec 7 buts chacun.

Les deux attaquants sont suivis par pas moins de six joueurs comptabilisant chacun six réalisations, il s'agit de : Benyahia (MC Oran), Merzougui (MC Alger), Boulaouidet (JS Kabylie), Gasmi (NA Hussein Dey), Feham (CR Belouizdad) et Seguer (USM Alger).

QATAR SC :

Halliche rejoue 7 mois après

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Rafik Halliche, a renoué avec la compétition après sept mois d'absence pour blessure, en prenant part au match amical disputé par son équipe Qatar SC face à Msimrate, samedi dans le cadre des préparatifs des deux équipes en vue de la phase retour du championnat de football de Qatar. Halliche s'était blessé au genou en mai 2015, ce qui a nécessité son passage sur le billard. Le défenseur central de 29 ans a fourni une bonne prestation pour son retour sur les terrains, selon la presse locale, ajoutant que l'entraîneur du Qatar compte le réintégrer dans son effectif avant la clôture du mercato d'hiver.

EN :

Stage de quatre jours pour les locaux

LA SÉLECTION algérienne des joueurs locaux entamera un stage de quatre jours au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) à partir du 29 janvier, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).Une trentaine de joueurs seront convoqués pour ce premiere regroupement que dirigera l'entraîneur de la sélection première, le Français Christian Gourcuff, ajoute la même source. La sélection des joueurs locaux ne s'est plus regroupée depuis la fin de la saison dernière. Elle n'avait pas participé aux éliminatoires du Championnat d'Afrique des locaux (CHAN-2016) dont la phase finale se déroule actuellement au Rwanda, en raison d'une suspension que lui a infligée la Confédération africaine de la discipline. Une sanction causée par le forfait des Verts face à la Libye dans les qualifications du CHAN-2014.Outre son désir de renforcer l'équipe nationale première par des joueurs du cru, Gourcuff entame pour la circonstance la préparation des éliminatoires du CHAN-2018.

IL ÉCRIT "BLABLABLA" SUR SA LETTRE DE MOTIVATION ET DÉCROCHE UN JOB

En matière de cv et de lettre de motivation, c'est bien connu, il vaut mieux briller par son originalité que de respecter la procédure formelle.
L'initiative de Julien Chorier va bien plus loin...
Lassé de postuler vainement depuis quelques mois, Julien Chorier, un Bordelais de 24 ans, a tenté de se démarquer radicalement sur le marché de l'emploi. Malgré un cv plus que prometteur et une expérience dans le secteur du management, le jeune homme s'aperçoit rapidement que la méthode classique ne porte pas ses fruits. Il change son fusil d'épaule. Et si l'objectif principal n'était pas, finalement, d'attirer l'attention? Plein d'audace, Julien Chorier décide alors de remplacer toutes les informations superflues



Annecy, le 9 décembre 2015

Lettre « Blabla » de motivation : pourquoi je veux rejoindre Alumnforce !

Chère équipe Alumnforce,

Passionné par le digital, les médias et l'audiovisuel... compétences et connaissances... depuis plusieurs années. VOTRE entreprise... créative, jeune et innovante... correspond à mon bébé... premier emploi de mes rêves.

J'ai acquis différentes compétences... communication et marketing... stages et expériences professionnelles... très stimulant de promouvoir une activité... et déterminer les attentes des consommateurs... Mettre ces acquis à VOTRE service.

Autres éléments... porter à votre connaissance... webdesign... création graphique... organisations d'événements et de rencontres à caractère professionnel.

Les possibilités d'évolutions et de développement à l'international... VOTRE startup... pour moi des éléments très intéressants... En effet... mon expérience à l'étranger de 6 mois... Turquie... profil international... très curieux et ouvert sur le monde... excellent niveau d'anglais... des atouts pour VOUS.

Ecouter et déterminer les besoins... clients... conseiller... et négocier...

Je vous remercie de l'attention que vous avez accordée à ma candidature, et j'espère vous avoir convaincu de mon envie de faire partie de votre équipe. Je suis disponible immédiatement et je serais ravi de vous rencontrer au cours d'un entretien pour traduire de vive voix ce « blabla » et vous dévoiler plus précisément mon profil.

Bien cordialement,
Julien Chorier

de sa lettre de motivation par du "blabla", relate Le Huffington Post. Un élan d'humour et de dérision qui a manifestement convaincu les recruteurs. Le jeune homme a en effet été convoqué à son premier entretien dès la deuxième tentative, avec un CDI à la clé.
La lettre de motivation à découvrir dans son intégralité ci-dessus.

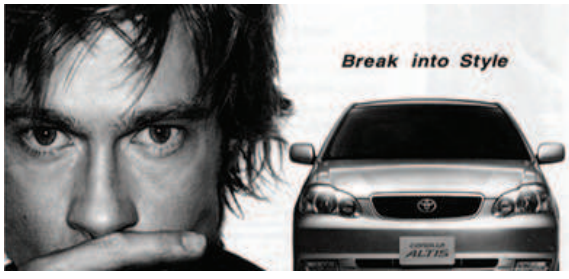
IL FONCE SUR LES GENDARMES... DEUX FOIS DE SUITE



Un automobiliste particulièrement remonté contre les forces de l'ordre...
Le contrôle de vitesse organisé par les gendarmes du Gard (France) a mal tourné sur la nationale 86 près de Saint-Bonnet-du-Gard, relate le site d'information 20minutes.fr.
Un automobiliste, manifestement peu enclin à obtempérer, a en effet foncé à toute allure sur les forces de l'ordre.
Grâce à un réflexe salutaire, un gendarme a pu éviter de justesse une mort certaine en bondissant sur le bas-côté.
Mais quelques minutes plus tard, le forcené faisait demi-tour. Visiblement déterminé à décimer les rangs de la gendarmerie, le fou du volant "retentait sa chance" à tombeau ouvert sans toutefois parvenir à concrétiser sa macabre mission.
L'homme est toujours en fuite et activement recherché dans la région.

Le saviez-vous

UNE PUB TOYOTA METTANT EN VEDETTE BRAD PITT A ÉTÉ INTERDITE EN MALAISIE PARCE QUE PITT ÉTAIT « TROP BEAU » !



Brad Pitt est connu à travers le monde non seulement pour son impressionnant jeu d'acteur mais également pour son physique séduisant, séduisant à un tel point que le gouvernement malaisien a interdit en 2002 une publicité Toyota dans laquelle l'acteur américain joue.
Le gouvernement a déclaré que la publicité est une insulte aux asiatiques, et que les regards de l'acteur plantent un sentiment d'infériorité chez les asiatiques.
Interrogé à ce sujet, le ministre adjoint de l'Information malaisien a déclaré : « Pourquoi devons-nous utiliser leurs visages dans nos publicités ? Nos jeunes ne sont-il pas assez beau ? »

DES MILLIERS DE RUSSES SAUTENT DANS L'EAU GLACÉE POUR SE PURIFIER



Pieds nus, en maillot de bain et une serviette sur l'épaule: des milliers de Russes affluaient mardi vers des rivières et des étangs gelés, sous la neige, pour sauter dans l'eau glacée censée les purifier à l'occasion de l'Épiphanie orthodoxe.
"Nous croyons que cette eau est vraiment sacrée", raconte à l'AFP Andreï, un homme d'affaires de 48 ans, s'essuyant énergiquement le dos après avoir accompli ce rituel adoré par les Russes dans un trou creusé dans la glace d'un étang à Moscou.
"Même quelques gouttes de cette eau nous purifient et chassent toutes les mauvaises pensées", affirme-t-il.
"Des millions de personnes à travers le monde sont convaincues que cette eau est miraculeuse et c'est la vérité", lui fait écho Rousslan, 26 ans.
Selon la tradition orthodoxe, il faut s'immerger dans l'eau par trois fois, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en souvenir du baptême du Christ dans le Jourdain.
"Je me sens plus en forme. Et je n'ai même pas froid!", assure Alexandre, un cadre de 31 ans, alors que la température de l'air atteignait moins 8 degrés dans la capitale russe.
Nombreux sont ceux, hommes, femmes et enfants, qui participent à ce rituel qui a lieu chaque année à partir de minuit dans la nuit du 18 au 19 janvier et continue tout au long de la journée.
"Je sens maintenant une légèreté absolue. Je me sens si bien", s'enthousiasme Elena, nounou de 51 ans, en conseillant à tout le monde de "se purifier et laisser dans l'eau tout ce qui est mauvais".
Environ 90.000 personnes, Moscovites ou touristes, se sont immergés dans l'eau glacée à Moscou dans la nuit de lundi à mardi, selon le ministère russe des Situations d'urgence.

DÉCLARÉ MORT D'UN COMA ÉTHYLIQUE, IL SE RÉVEILLE ET RETOURNE FAIRE LA FÊTE



Déclaré mort par un médecin après avoir bu trop de vodka, un citoyen russe de la ville de Khasanky (est de la Russie) s'est réveillé par miracle à la morgue. Il a eu la brillante idée de rejoindre ses amis pour retourner faire la fête.
Un citoyen de la petite ville de Khasanky (est de la Russie) a connu une drôle d'aventure il y a quelques jours. Il avait bu tellement de vodka que le médecin a cru qu'il était mort. Par miracle, il s'est réveillé à la morgue après un coma éthylique."Ce soir-là, la morgue était débordée", relate Aleksey Stoyev, un porte-parole de la police de la ville cité par le Daily Mirror. "Les corps étaient non seulement sur les étagères de la chambre froide, mais aussi sur le sol". C'est justement à la morgue que l'individu, après plusieurs heures sans donner de signe de vie, est sorti du coma éthylique.
Rapidement, il s'est rendu compte qu'il était entouré de cadavres sans vraiment comprendre pourquoi. Le personnel, terrifié par ce réveil inattendu, a appelé la police. Après lui avoir posé quelques questions, les policiers ont décidé relâcher le "miraculé". Ce dernier est immédiatement retourné sur le lieu de la fête, histoire de rassurer ses amis et de s'offrir à nouveau quelques verres de vodka.

L'EX-DRESSEUR DE FLIPPER LE DAUPHIN PRIVÉ D'ENTRER AU JAPON



Richard O'Barry, ancien dresseur de la série Flipper serait retenu par les services d'immigration à Tokyo, selon son ONG.
L'acteur américiain était devenu un défenseur des dauphins en liberté et est connu pour sa lutte contre la chasse de ces cétacés au Japon.
M. O'Barry, âgé de 76 ans, a été arrêté lundi à l'aéroport international de Narita et soumis à plusieurs interrogatoires, ont affirmé les militants sur le site internet de "Ric O'Barry's Dolphin Project" en citant son avocat. L'entrée dans l'archipel avec un visa de tourisme lui a été refusée, ont-ils précisé.
Militant contre la captivité des dauphins
Cet activiste a été rendu célèbre par son rôle dans la série télévisée "Flipper" dans les années 1960 avant de décider de militer contre la mise en captivité des dauphins. Il a été une figure centrale du documentaire "The Cove" (La baie de la honte), un réquisitoire contre la chasse aux dauphins pratiquée à Taiji, au Japon, long métrage qui avait été couronné d'un Oscar en 2010. M. O'Barry avait déjà été arrêté en septembre près de Taiji, la veille du début de six mois de chasse aux dauphins, au motif qu'il n'avait pas son passeport sur lui. Il avait été relâché le lendemain soir.

Teslasuit, un costume haptique de réalité virtuelle

Sentir l'impact d'un coup, une étreinte, la chaleur, le froid, la pluie, le vent, tout cela dans un monde virtuel, c'est ce que propose le Teslasuit. Ce costume, taillé pour la réalité virtuelle, est équipé d'un système haptique qui repose sur de la stimulation musculaire électrique. Si l'expérience semble très prometteuse, le prix tend plus vers la haute couture que le prêt-à-porter...

La réalité virtuelle devrait connaître un élan significatif cette année avec l'arrivée de nouveaux casques aux performances prometteuses. À la clé, une immersion poussée dans les mondes virtuels des jeux vidéo et peut-être les prémices de ce que seront un jour les réseaux sociaux, les messageries instantanées et les sites de rencontre. Si tout ceci mettra sans doute plusieurs années à s'imposer dans les usages et pour toucher un public large, certains voient déjà un peu plus loin. L'objectif est d'atteindre encore plus de réalisme en introduisant le sens du toucher. La plupart des expérimentations dans ce domaine reposent sur l'utilisation de gants à retour haptique qui permettent de sentir un objet virtuel voire d'éprouver des effets physiques comme un coup de poing.

Quitte à jouer l'immersion totale dans un monde virtuel, autant pousser l'idée jusqu'au bout, en appliquant des retours d'effets réalistes à tout le corps. Voilà l'ambition de Tesla Studios, une jeune entreprise britannique qui a conçu un costume censé



ajouter les sens à la réalité virtuelle. Ce Teslasuit est équipé d'un système haptique qui repose sur de la stimulation musculaire électrique. Un réseau d'électrodes incorporé dans le tissu de la veste et du pantalon est réparti sur des points précis des membres supérieurs et inférieurs, le torse et le dos.

En variant l'intensité et la durée, l'électrostimulation peut restituer la sensation d'un contact physique comme lorsque deux personnes se touchent ou s'étreignent mais également des effets d'explosion ou d'impact de projectiles. Le graal de tous les amateurs de jeux vidéo en somme. Par ailleurs, un module permet de contrôler la température pour reproduire les conditions météorologiques que les utilisateurs peuvent rencontrer durant leurs aventures. Ainsi, le Teslasuit promet de faire ressentir la chaleur du soleil, le froid de la neige mais aussi le vent et la pluie.

Compatible avec les ordinateurs, les smartphones et les consoles de jeu

L'électronique est embarquée dans une ceinture dont la boucle renferme la mémoire de stockage qui contient la base de données des effets haptiques, une batterie et le module Bluetooth pour la connexion avec la source externe. La combinaison est compatible avec les ordinateur Windows, Linux, Mac OS, les smartphones et tablettes sous Android et iOS, les consoles de jeu (PlayStation et Xbox) et tous les appareils utilisant du Bluetooth. Elle fonctionne avec les lunettes et casques de réalité virtuelle existant et à venir tels que l'Oculus Rift, le Vive d'HTC ou encore le PlayStation VR.

Si le jeu vidéo semble être le débouché le plus évident pour un tel produit, ses concepteurs évoquent d'autres usages dans les domaines de la santé (rééducation), du sport, des rencontres virtuelles, de l'ingénierie mais aussi du cinéma avec la possibilité d'ajouter des modules spécifiques pour faire de la capture de mouvement.Pour le moment, un seul jeu vidéo nommé VR Digital Paintball est déjà compatible avec cette technologie. Tesla Studios a prévu un kit de développement pour permettre aux éditeurs d'ajouter des effets haptiques à leurs titres. Le succès du concept repose bien évidemment sur la disponibilité d'une offre de contenus la plus riche possible. Or, le prix d'un Teslasuit n'est pas propice à une expansion rapide.

Fairphone 2 : Le smartphone écologique est désormais disponible en France



LE SMARTPHONE équitable Smartphone 2 est désormais disponible sur le marché français pour le prix de 530 euros. En ces temps de conférence pour le climat (COP21), il est toujours intéressant de relever les initiatives éthiques dans le domaine du high-tech. En matière de smartphone, le précurseur dans le domaine reste le néerlandais Fairphone, qui avait frappé un grand coup sur le marché avec son premier smartphone du même nom. Le fabricant a récidivé en juin dernier en dévoilant le Fairphone 2 qui pousse le concept de smartphone écologique haut de gamme encore plus loin. Un téléphone qui est désormais disponible sur le marché français.

Le FairPhone 2 très facile à réparer

L'intérêt premier du Fairphone 2, c'est qu'il est entièrement démontable et que les composants qui viendraient à être endommagés sont très facilement interchangeables, ce qui permet de garder son téléphone plus longtemps qu'un smartphone classique souvent très compliqué à réparer. Pour preuve, le célèbre site iFixit a donné la note de 10/10 au FairPhone 2 pour sa facilité à être démonté et réparé. Un beau pied de nez à l'obsolescence programmée.

Côté hardware, le FairPhone 2 embarque une configuration plutôt solide puisque l'on retrouve un écran Full HD de 5 pouces (avec Gorilla Glass 3). Il est doté d'un processeur Snapdragon 801 appuyé par 2 Go de mémoire vive et dispose d'une capacité de stockage de 32 Go extensibles via une carte microSD. Il dispose de deux capteurs, un de 8 millions de pixels à l'arrière et un second de 5 mégapixels en façade et il évolue sous Android 5.1 Lollipop. La solidité de l'ensemble est assurée par une coque renforcée.

Le FairPhone 2 disponible en France

La fabrication du téléphone est assurée grâce à des matériaux issus de zones hors conflits et les conditions de travail des ouvriers sur les chaînes de montage en Chine sont rigoureusement contrôlées.

Les salaires y sont également plus élevés que la normale. Le FairPhone est donc disponible à la vente en France. Il est vendu en physique dans la boutique Centre Commercial de Paris, mais aussi sur le web au prix de 530 euros.

Conduire sa voiture par la pensée grâce aux ondes cérébrales

DES CHERCHEURS chinois ont mis au point un système de contrôle d'une automobile via un casque EEG (pour électroencéphalogramme). Il transforme l'activité électrique du cerveau en commandes pour faire avancer, reculer et s'arrêter le véhicule. Au-delà de la faisabilité, l'intérêt d'une telle technique soulève des doutes à l'heure où l'avenir de l'automobile semble placé sous le signe des systèmes autonomes.

Vous trouvez que la voiture autonome n'est pas suffisamment futuriste ? Attendez de voir ce que des chercheurs chinois de l'université de la ville de Tianjin ont mis au point : une voiture qui se contrôle par l'esprit. Plus exactement, les scientifiques ont relié un casque qui capte l'activité du cerveau à une voiture, ce qui permet au conducteur qui se concentre de donner des instructions au véhicule sans lever la main.

L'expérience a été concluante dans la mesure où le conducteur a pu faire avancer, reculer et s'arrêter le véhicule ou encore verrouiller et déverrouiller les portières. Zhang Zhao, qui a travaillé sur le projet, a confié à l'agence Reuters que l'équipement se basait sur 16 capteurs électroencéphalographiques mesurant l'activité électrique du cerveau. Il s'agit d'un logiciel développé par son équipe qui permet de trier ces informations et de les traduire en ordres donnés à la voiture.

On peut légitimement se demander à quoi cela peut servir



alors que l'innovation dans l'industrie automobile se tourne massivement vers la voiture autonome, qui n'aurait pas besoin d'un pilote. Un Elon Musk est allé jusqu'à dire qu'une voiture était un engin de mort, une balle de plusieurs tonnes projetée à plus de 100 km/h et conduite par des humains dont les réflexes sont loin d'être efficaces. Google, de son côté, a abandonné l'idée de faire des voitures semi-autonomes très vite, en voyant à quel point la déconcentration au volant était un problème et souhaite foncer vers une autonomie totale.

« Humaniser » le comportement des voitures autonomes

Du coup, cette technologie chinoise, qui remet l'humain au poste de conduite, semble à première vue complètement anachronique. Pourtant, le professeur Duan Feng qui a dirigé le projet ne l'entend pas de cette manière. Pour lui, l'idée, à terme, serait de combiner le contrôle par le cerveau et la voiture autonome, pour fluidifier toujours plus les interactions entre le véhicule et le passager. Par exemple, sur une Tesla Model S, il faut aujourd'hui activer le clignotant dans la direction souhaitée pour que la voiture fasse un dépassement. Avec cette technologie, le conducteur pourrait simplement penser qu'il est temps de dépasser ou de se rabattre et la voiture suivrait l'ordre dans la limite de la faisabilité.

« Les voitures, qu'elles soient autonomes ou non, sont des machines qui doivent servir les humains. Ainsi, nos intentions doivent être clairement perçues », affirme Duan Feng. On peut imaginer assez facilement comment une telle technologie pourrait être utilisée pour humaniser le comportement des voitures autonomes. Dans une Model S lancée seule sur l'autoroute par exemple, il est possible d'avoir quelques petites frayeurs quand elle se rabat trop près d'un camion. Si cette voiture pouvait lire la poussée d'inquiétude des passagers, elle pourrait alors ajuster sa course.

Questions ?
Réponses !

CLÉMENTINE OU MANDARINE, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Clémentine (Citrus clementina) et mandarine (Citrus reticulata) sont deux agrumes de la famille des rutacées, qui comprend quelque 900 espèces. Si les deux agrumes se ressemblent beaucoup, la clémentine est pourtant la préférée sur les marchés. Elle s'épluche mieux et n'a pas ou peu de pépins, mais n'est toutefois pas aussi sucrée que la mandarine.

Les clémentines dans une dizaine de variétés

La clémentine est un hybride de la mandarine, elle doit son nom au frère Clément qui l'aurait créée en 1892 en croisant un mandarinier avec un bigaradier. C'est le professeur Trabut de la société horticole d'Alger qui donna à ce nouveau fruit le nom de clémentine, en l'honneur de son créateur. Néanmoins, d'après les études chromosomiques de l'Inra, la clémentine est le fruit de la fécondation d'une fleur de mandarinier par du pollen d'orange douce. Sur le clémentinier toutefois, le pollen ne parvient pas à féconder une fleur, bien qu'il ne soit pas stérile. Ainsi, s'il n'y a que des clémentiniers, seules des clémentines sans pépins voient le jour. Pour en obtenir des « pures », il faut donc faire des greffes. En revanche, si le verger de clémentiniers est proche d'autres agrumes, les fleurs peuvent alors être fécondées et donner des clémentines à pépins.
Une mandarine est particulièrement sucrée, c'est l'un des agrumes les moins acides. Elle contient de nombreux pépins. Ce fruit arrive à maturité un mois plus tard que son hybride, la clémentine, qui la remplace presque complètement sur les marchés, ainsi que la dizaine de variétés existantes (clemenvilla, clemenpons, etc.).

Hétérotaxie : un gène qui place le cœur du mauvais côté

Des chercheurs de l'Inserm ont mis en évidence des mutations d'un gène (MMP21) qui sont impliquées dans le positionnement anormal des organes dans le thorax et l'abdomen. Ceci permettra d'améliorer le conseil génétique pour les familles touchées par ces cas d'hétérotaxie.

Près de 6 % des cas d'hétérotaxie sont la conséquence de mutations du gène MMP21. C'est ce que viennent de découvrir des chercheurs Inserm (unité 1163 Inserm, université Paris-Descartes, institut Imagine, Paris), associés à d'autres équipes nationales et internationales.
L'hétérotaxie se caractérise par un mauvais positionnement des organes au cours du développement embryonnaire, par rapport à l'axe gauche-droite. Cette anomalie concerne environ une naissance sur 10.000. En cas d'inversion gauche-droite totale (situs inversus), la position de tous les organes thoraciques et abdominaux est inversée. En soi, cette anomalie de latéralité n'entraîne pas de complication et les personnes concernées vivent normalement mais, si l'inversion n'est pas totale (situs ambiguus), le risque de malformation cardiaque est très élevé et peut mettre en jeu le pronostic vital. L'hétérotaxie est à ce titre responsable de 3 % des malformations cardiaques congénitales.
Des travaux antérieurs avaient déjà permis d'identifier plusieurs gènes dont l'altération est responsable d'un faible pourcentage des cas d'hétérotaxie. Aujourd'hui, grâce à l'étude de deux familles non-consanguines au sein desquelles plusieurs enfants étaient touchés, les chercheurs viennent d'en identifier un nouveau, plus fréquemment impliqué.
Le séquençage du génome des membres de ces familles a en effet permis d'identifier des mutations affectant le gène MMP21 (matrix metallopeptidase 21). Aucune donnée jusqu'ici disponible n'indiquait un lien entre la fonction des protéines MMP et la mise en place de l'asymétrie gauche-droite au cours du développement. Cependant, deux lignées de souris chez lesquelles le gène MMP21 avait été invalidé dans le laboratoire de Cecilia Lo, à l'université de Pittsburgh (États-Unis), présentent les mêmes anomalies de latéralité que les patients des familles étudiées !



Les mutations de MMP21 associées à l'hétérotaxie dans d'autres familles

Confortés dans leur découverte, les auteurs ont alors entrepris de rechercher des anomalies de ce gène au sein d'une cohorte de 264 patients présentant une malformation cardiaque isolée ou rentrant dans le cadre d'une hétérotaxie. Cette cohorte a été établie par le docteur Patrice Bouvagnet (laboratoire de Cardiogénétique de Lyon), ainsi que le professeur Bonnet et le docteur Bajolle (centre de référence Malformations cardiaques congénitales complexes de l'hôpital Necker-Enfants malades, Paris). Cette étude ciblée a conduit à l'identification de mutations du gène MMP21 dans sept familles, soit 5,9 % du groupe de patients avec hétérotaxie. « Une fréquence bien supérieure à celle des gènes déjà connus qui expliquent pour chacun moins de 1 % des formes d'hétérotaxie », rappellent Anne Guimier et Chris Gordon, coauteurs des travaux.
Les chercheurs ont poursuivi leurs travaux en invalidant le gène MMP21 dans deux modèles animaux : la souris et le poisson-zèbre. Les anomalies de latéralité affectant les patients ont bien été retrouvées dans les deux modèles.
L'ensemble de ces expériences confirme donc le rôle très spécifique de MMP21 dans l'établissement de l'asymétrie gauche-droite. Reste à comprendre comment la protéine codée par ce gène agit pour mettre en place cet axe gauche-droite chez l'embryon. En attendant, l'identification de ce gène va permettre d'améliorer le conseil génétique aux familles concernées sans attendre une récidive dans la fratrie.

Évolution : l'Homme dort moins que les autres primates... mais mieux

PAR RAPPORT aux primates proches de l'espèce humaine, l'Homme dort moins mais son sommeil serait plus efficace. Un avantage qui lui aurait permis de gagner du temps pour les apprentissages et de favoriser ses capacités intellectuelles.
Bien dormir est essentiel pour être en bonne santé et il est souvent reproché aux écrans (télévision, smartphones, ordinateur…) de réduire la durée de notre sommeil. Mais comment le sommeil humain a-t-il évolué depuis la nuit des temps ? Dans un article paru dans Evolutionary Anthropology, des chercheurs de l'université Duke, en Caroline du Nord, ont analysé la relation entre le sommeil et l'évolution de la cognition chez l'Homme. Pour cela, ils ont recherché des articles portant sur le sommeil des primates. 21 espèces ont été inclues dans cette étude : babouins, lémuriens, orangs-outangs, chimpanzés, humains...
Les chercheurs ont alors trouvé que les humains, avec une moyenne de sept heures de sommeil par nuit, étaient de petits dormeurs comparés aux autres primates. Ainsi, certaines espèces de primates, comme des macaques (macaque à queue de cochon) ou des lémuriens (microcèbe mignon), ont besoin de 11 à 14 heures.
Cependant, le sommeil humain serait plus efficace avec moins de temps passé dans les stades de sommeil léger, et plus dans le sommeil profond. La phase de mouvement



oculaire rapide où l'individu rêve en sommeil paradoxal représente 25 % du sommeil humain. Chez d'autres primates, comme des lémuriens ou des singes verts d'Afrique, cette phase du sommeil dépasse tout juste 5 %.
Des apprentissages favorisés grâce à un sommeil court et efficace
Cette différence entre le sommeil de l'Homme et des autres primates ne serait pas quelque chose de récent, favorisé par les lumières artificielles ou les écrans. En effet, une autre étude sur le sommeil de chasseurs-cueilleurs en Tanzanie, Namibie et Bolivie avait montré que ces tribus dormaient même moins que les sociétés occidentales…
En revanche, cet article comparant l'Homme aux autres primates suggère que les humains ont remplacé la quantité de sommeil par une meilleure qualité bien avant l'arrivée des nouvelles technologies. D'après les chercheurs, cette transition se serait faite lorsque les hominidés ont abandonné leurs lits dans les arbres pour dormir sur la terre ferme comme aujourd'hui. Une fois au sol, les humains auraient commencé à dormir près du feu, en groupes et au chaud. La menace des prédateurs ou des conflits avec des groupes opposés aurait raccourci le sommeil à une durée la plus courte possible : nos ancêtres auraient donc subi des pressions de sélection pour répondre à leurs besoins en sommeil en un minimum de temps.
Or un sommeil plus court présente des avantages : cela permet de libérer du temps pour d'autres activités, comme l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances, et la vie en société. Un sommeil plus profond permet aussi de consolider les compétences acquises, aiguiser sa mémoire et stimuler le cerveau. En définitive, cette évolution du sommeil humain aurait favorisé les capacités cognitives de nos ancêtres.

Déchets plastique dans l'océan : en 2050, il y en aura plus que de poissons

Au rythme actuel d'augmentation de la production des matières plastique, l'océan mondial en portera une masse égale à celle de tous les poissons réunis : c'est ce qu'affirme une étude publiée à l'occasion du forum de Davos. Le rapport explique aux dirigeants des pays riches que l'absence de recyclage fait perdre 40 milliards de dollars (36,7 milliards d'euros au cours actuel) par an.

À l'ouverture du forum économique mondial de Davos, ce mardi, un rapport a été publié sur « la nouvelle économie du plastique », après une étude réalisée par la fondation Ellen MacArthur et le cabinet McKinsey. Il est téléchargeable sur ce lien : The New Plastics Economy. Pour les dirigeants des pays les plus riches de la planète, il synthétise la mécanique du marché des matières plastique, qui grince et qui coince, augmentant à la fois les pertes d'argent et la pollution tout en pompant de plus en plus dans les réserves naturelles. Le chiffre le plus spectaculaire est celui-ci : en 2014, le rapport, en masse, entre les déchets plastique dans l'océan et les poissons était de 1 sur 5, en 2025, il sera de 1 sur 3 et de 1 sur 1 en 2050.



Selon le rapport, les meilleures études actuelles indiquent un total de 150 millions de tonnes de plastique aujourd'hui dans l'océan. Il se présente sous forme très fragmentée, avec, selon une étude de 2014, 269.000 tonnes de gros morceaux flottant en surface et on en trouve jusqu'en Antarctique. La charge plastique de l'océan devrait grimper à 250 millions de tonnes en 2025 et, donc, 750 millions de tonnes en 2050. La quantité de déchets sera donc, d'après ces chiffres, multipliée par trois en 25 ans, ce qui peut surprendre car, dans le même temps, la production de plastique ne fera que tripler. Les auteurs expliquent cette divergence par le fait que la plus grande part de cette croissance ira vers des produits mal recyclés, en particulier les emballages, qui absorbent aujourd'hui 26 % de la production.

Bien des emballages non recyclés

Le recyclage est la seule solution, selon les auteurs, alors qu'il ne représente aujourd'hui que 14 % de la production, compte tenu des différentes pertes à tous les niveaux du cycle. Le rapport pointe surtout l'énorme marché de l'emballage à usage unique, des contenants en tout genre dans lesquels nous trouvons 62 % de tout ce que nous achetons et dont 32 % partent dans la nature. Les auteurs font savoir aux gestionnaires de la planète que la masse de ce plastique perdu représente une valeur de 80 à 120 milliards de dollars (soit autour de 92 milliards d'euros au cours actuel), c'est-à-dire 95 % du marché des produits d'emballage. Le rapport enfonce le clou en évaluant le coût total de ce gaspillage à 40 milliards de dollars par an, en tenant compte des pollutions diverses qu'il induit. Le rapport est cosigné par Dame Ellen MacArthur, ancienne navigatrice britannique (et détentrice en 2005 du record de tour du monde à la voile en solitaire) et lancée depuis 2007 dans la promotion de l'économie circulaire, où tout ce qui est produit est recyclé, comme sait le faire la nature depuis des milliards d'années.

Réchauffement climatique : 2015 bat tous les records de température

Beaucoup s'en doutaient, les chiffres de la Nasa et la NOAA le démontrent : 2015 pulvérise le record de l'année la plus chaude jamais enregistrée. Même sans les variations naturelles du phénomène El Niño, le précédent record de 2014 aurait été battu, indiquent les spécialistes. La tendance à long terme du réchauffement climatique se confirme et, selon une étude, il ne faut pas espérer l'arrivée de la prochaine ère glaciaire avant 100.000 ans !

Sans surprise, 2015 fut l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 1880, ont annoncé le 20 janvier 2016, la Nasa et la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration). Les deux institutions viennent en effet de rendre publics leurs rapports qui prennent en considération toutes les mesures de température à la surface des océans et des continents à travers plus de 6.300 stations météorologiques, Arctique et Antarctique inclus. L'agence spatiale américaine utilise un algorithme qui prend en compte des variables comme la température des villes, différente de celles des campagnes pour une même région. Quant à la NOAA, une grande partie des mêmes données sont reprises mais les méthodes d'analyse de celles issues des pôles et des températures globales sont différentes. Comme cela était donc pressenti au fil des mois qui s'écoulaient, la température moyenne globale de 2015 a pulvérisé le précédent record de 2014 avec une hausse de 0,13 °C par rapport à cette année-là. Cela confirme la tendance au réchauffement global de notre planète provoqué par les injections massives de gaz à effet de serre, principalement d'origine anthropique (c'est-à-dire sous l'action de l'Homme) depuis la fin du XVIIIe siècle. La plupart des records ont été enregistrés ces 35 dernières années, notamment depuis 2001 avec les 15 années les plus chaudes sur les 16 écoulées.

Depuis les premiers relevés en 1880, la température n'a cessé d'augmenter et vient de passer le cap symbolique des 1 °C. Il nous faut plus que jamais agir pour ne pas aller au-delà d'un degré supplémentaire a encore expliqué Charles Bolden, administrateur de la Nasa. « Cette annonce souligne à quel point le programme de la Nasa d'observation de la Terre est crucial. C'est un point clé de données qui devrait faire se lever les décideurs politiques pour prendre acte que, maintenant, il est temps d'agir pour le climat. »

À l'instar de 1998, l'actuel puissant épisode d'El Niño n'est sans doute pas étranger à cette douceur qui a marqué la plupart des mois de 2015 (10 mois sur 12 ont en effet battu les records historiques) mais c'est un phénomène à court terme a rappelé Gavin Schmidt qui dirige le GISSS (Goddard Institute for Space Studies) de la Nasa : « Les températures de l'année dernière ont été aidées par El Niño mais c'est l'effet cumulatif de la tendance à long terme qui a abouti au réchauffement record que nous voyons ».

La prochaine ère glaciaire : dans 100.000 ans

Paradoxalement, avant que l'actuel changement climatique ne soit avéré, plusieurs chercheurs craignaient, à l'époque des Trente glorieuses, que nous ayons à souffrir dés le XXIe siècle d'un refroidissement global – la séquence interglaciaire commencée quelque 12.000 ans auparavant étant sur le point de s'achever comme le prédit le cycle de Milankovich, pour laisser la place à un nouvel âge de glace. Cela aurait dû se passer ainsi mais c'était sans compter sur nos émissions de gaz à effet de serre.

Dans un article publié dans Nature, une équipe de climatologues ayant travaillé sur plusieurs simulations vient de montrer qu'en réalité la prochaine ère glaciaire devrait prendre beaucoup de retard et ne pas commencer avant 100.000 ans !

La situation actuelle est semblable à celle qui régnait voici 800.000 ans et devrait donc emprunter le même chemin d'une nouvelle glaciation de vastes territoires nord-américains, nord-européens et sibériens. Cependant, puisque le taux de gaz à effet de serre a significativement augmenté depuis la révolution industrielle, leur pouvoir radiatif fait la différence et repousse considérablement ce refroidissement. De 280 ppm (particules par million) il y a 800 millénaires, le taux a en effet franchi la barre symbolique des 400 ppm pour la première fois en 2015. La tendance n'a pas l'air de ralentir car les émissions battent aussi de nouveaux records chaque année. Sans oublier que la durée de séjour du dioxyde de carbone dans l'atmosphère est d'environ 100 ans. Il semble que nous soyons bien entrés dans l'anthropocène, une ère où l'Homme est la principale force géologique de la Planète qu'il habite.

Que manger pour retrouver de beaux cheveux ?



Des idées pour composer vos menus

Misez sur les protéines

Les cheveux sont constitués de kératine, qui est elle-même une protéine composée de dix-huit acides aminés. La viande et le poisson en sont particulièrement riches : privilégiez le thon, le poulet et le bœuf. Les végétariens peuvent en trouver dans les lentilles, le soja et le quinoa. Astuce : saupoudrez systématiquement vos salades de germes de blé pour un apport supplémentaire en protéines.

B comme Beauté

Les vitamines du groupe B stimulent la pousse du cheveu et la fabrication de la kératine. On la retrouve dans les abats, les fruits de mer, les œufs, l'ail et les légumes secs.

Solides comme du fer

Il entre aussi dans la composition de la kératine et est indispensable à une belle chevelure. On le trouve surtout dans les huîtres, le bœuf, les edamame (haricots de soja), les lentilles et le tofu. Attention à choisir le bon moment pour l'absorption du fer. Les tanins du thé et du café peuvent se fixer sur les parois des artères et bloquer son passage vers le sang. Il vaut mieux consommer les boissons chaudes à distance des repas (au moins 3 heures).

Fruits et légumes : matin, midi et soir

La vitamine C facilite l'absorption du fer. A inclure à chaque repas (même au dîner, car la vitamine C naturelle n'empêche pas de dormir, c'est une idée reçue).

Zoom sur un super aliment : le chou kale

Les Américains ne jurent que par lui ! C'est une variété de chou frisé qui aurait toutes les vertus nutritionnelles : riche en fer, il apporte plus de vitamine C qu'une orange, plus de calcium que le lait. On le trouve de plus en plus facilement sur les marchés et en grandes surfaces.
Il se cuisine en potage ou en gratin, mais aussi en chips ! Pour faire des chips vertes bien croquantes, il suffit de déposer les feuilles sur une plaque avec un peu d'huile d'olive et de les passer au four à 180°C une dizaine de minutes.

DE BONS TRUCS POUR AUGMENTER LES SOURCES DE FER



■ Utilisez de la mélasse au lieu du sucre dans vos recettes de galettes, de muffins, de biscuits.
■ Remplacez le beurre d'arachide par du beurre de graines de citrouille ou de sésame.
■ Remplacez le boeuf haché par du cheval haché.
■ Ajoutez des épinards à vos salades.
■ Choisissez des pommes de terre biologiques et consommez la pelure.
■ Terminez vos repas par un fruit riche en vitamine C : orange, kiwi, cantaloup, fraise, etc.
■ Ajoutez des lentilles dans vos soupes aux légumes.
■ Apprenez à apprécier le foie.
■ Remplacez le couscous par le quinoa.
■ Commencez votre repas du midi par un jus de tomate.
■ Privilégiez les céréales de type muesli, car elles contiennent des grains entiers, des fruits séchés et des noix.
■ Ajoutez des noix et des graines à vos yogourts.

LA BONNE FRÉQUENCE DES PESÉES



•Vous avez un poids normal et contrôlez votre poids : pesez-vous une fois par semaine le jour de votre choix, le Vendredi* peut être un jour judicieux.
•Vous suivez un régime pour maigrir : pesez-vous deux fois par semaine. Une cure d'amaigrissement demande à obtenir une gratification de la part de sa balance.

**** Pourquoi se peser le vendredi ?***
- Car certains petits excès du week end précédant auront été gommés par votre contrôle alimentaire du début de semaine du lundi au jeudi !
- Cela vous permet, si nécessaire, de réguler et adapter votre alimentation sur le week end, période ou généralement vous avez plus de temps pour cuisiner, faire les courses (en bref : préparer une phase d'amincissement)

Le sport fait il maigrir ?

C'est une question qui revient sans cesse. L'activité physique est complémentaire d'une bonne hygiène de vie et contribue à l'entretien des muscles . Ces derniers consomment de l'énergie pour s'activer et contribuent donc à la dépense en calories quotidienne. Il est donc évident de conclure qu'une activité sportive intense va contribuer à l'amaigrissement.
Certaines activités comme la danse permettent de joindre l'utile à l'agréable. mais il est illusoire de penser perdre du poids rien qu'en pratiquant un sport.



Une bonne hygiène de vie et la mise en place de règles de nutrition sont indissociables de la perte de poids.
D'autres activités sportives comme la méthode pilate vont permettre un renforcement de la musculation en profondeur.
Certaines techniques pratiquées par des kinésithérapeutes auront une action sur la cellulite et vont venir en complément de votre régime diététique. Nous avons demandé a un kiné spécialisé dans le traitement de la cellulite de nous éclairer sur les dernières techniques.

L'HUILE DE COCO BOOSTE LE CERVEAU

Quels sont ses bienfaits ?

Proches du lait maternel, les TCM protègent des virus et bactéries. Contrairement à d'autres acides gras, ils sont bien digérés au niveau du foie ; ils se transforment en cetones, qui servent de carburant au cerveau. Or, dans la maladie d'Alzheimer, le métabolisme des glucoses est altéré : certaines zones du cerveau l'absorbent mal, au contraire des cétones. Si, pour l'instant, aucune étude ne l'atteste, le Dr Mary T. Newport témoigne dans un livre de l'efficacité de l'huile de coco sur l'amélioration des fonctions cognitives de son mari, touché par la maladie d'Alzheimer.



mhamar ou veau mijoté au citron

Ingrédients :

- 500 gr de viande de veau (ou d'agneau ou même poulet selon vos goût)
- 1 oignon coupé en quatre
- 1 bâtonnet de cannelle
- 1/2 cc de curcuma
- sel, poivre
- 1 citron confit (Citrons confits maison à l'huile ou 1/2 citron normal)
- de l'huile (ou mélange de smen, beurre clarifié, et d'huile)
- un peu d'eau
- 100 gr d'olives dénoyauté non salées
- 1 boite de champignons ou 100 g de champignons frais coupés en lamelles
- du persil et de la coriandre fraiche ciselées.



PREPARATION

Faire revenir, dans une cocotte, jusqu'à coloration, tous vos ingrédients sauf les olives et les champignons. Couvrir ensuite d'un peu d'eau (sans qu'elle recouvre totalement la viande). La laisser cuire à petit feu en mélangeant de temps en temps à la cuillère. Laisser cuire pendant 2 heures environ jusqu'à ce que la sauce soit totalement réduite et votre viande soit bien cuite. Avant la fin de la cuisson, ajouter les olives et les champignons, remuer et laisser mijoter 5 à 10 min. Au moment de servir, parsemer de persil et coriandre ciselés et servir chaud.

Croissant en spirale

Ingrédients :

- 500g de farine
- 40g de sucre en poudre
- 2 cuillerées à soupe de levure boulanger
- 1 sachet de levure pâtissière
- 5g de sel
- 350g de beurre
- 1 œuf
- 30cl de lait
- 100g de chocolat noir
- Sucre en poudre
- 1 jaune d'œuf pour dorer

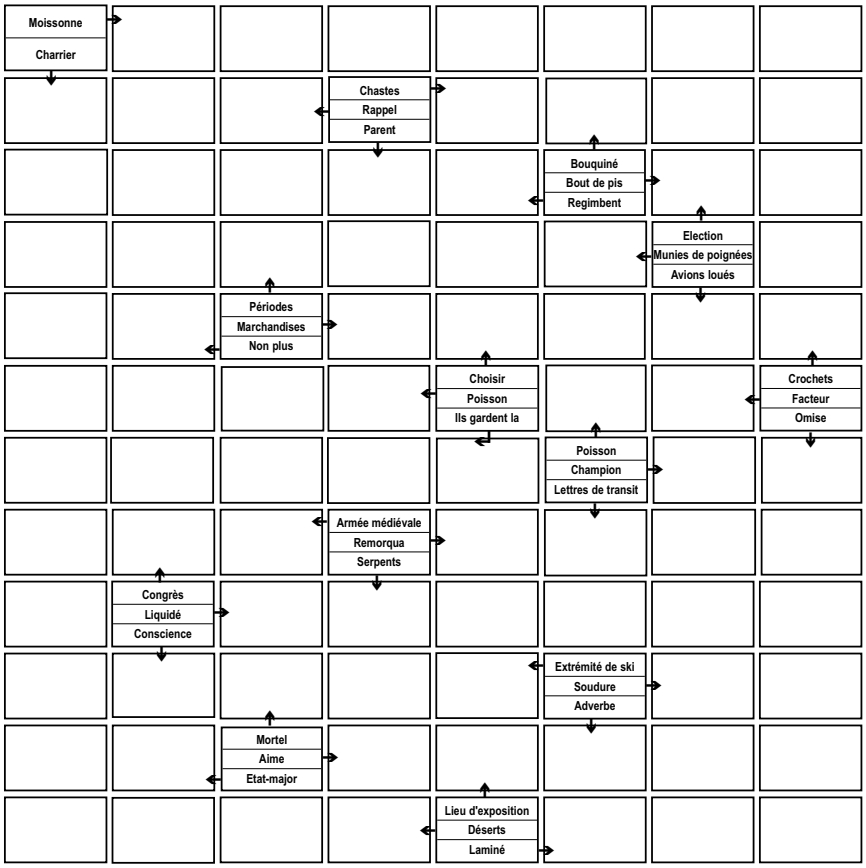
PREPARATION

- Mettre la farine tamisée dans une jatte et creuser un puits au centre, y ajouter la levure boulanger délayée avec un peu d'eau, le sel, le lait, la levure, le sucre et l'oeuf, bien mélanger, rassembler le mélange avec l'eau au besoin, pétrir l'ensemble jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse, former une boule, recouvrir-la d'un torchon et laisser reposer pendant 20 minutes.
- Couper le beurre en petit morceaux.
- Fariner le plan de travail et étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie en rectangle et y répartir



le beurre en morceaux puis plier ce rectangle sur elle-même en trois parties égales, laisser reposer au frais pendant 10 minutes.
- Répéter la même opération jusqu'à le 4éme tours intercalés de 10 minutes tous les deux tours en répartissant le beurre sur chaque tour.
- Abaisser une dernière fois le pâton en un rectangle sur une épaisseur de 4mm, mettre les morceaux de chocolat sur l'une d'extrémité de rectangle et rouler la pâte de haut en bas en serrant bien avec la main.
- Couper le roulé en tranches de 5cm de large, disposer-les sur une plaque huilée en prenant soin de les espacer, laisser gonfler à l'abri des courants d'air dans un endroit chaud pendant 1 heure.
- Badigeonner les croissants avec le jaune d'oeuf et saupoudrer au dessus le sucre en poudre et faire cuire dans un four moyen jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Mots fléchés n° 1441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

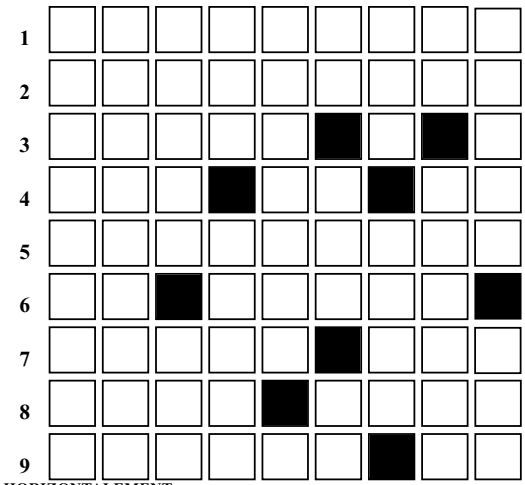
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

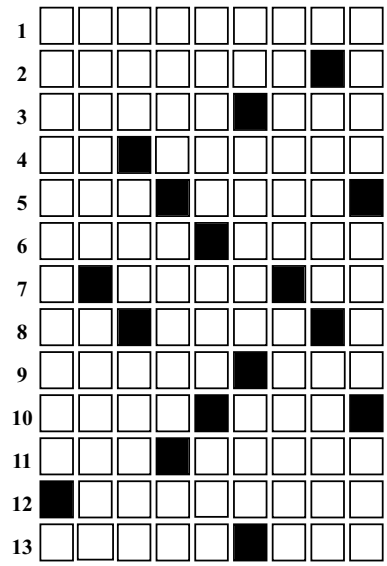
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

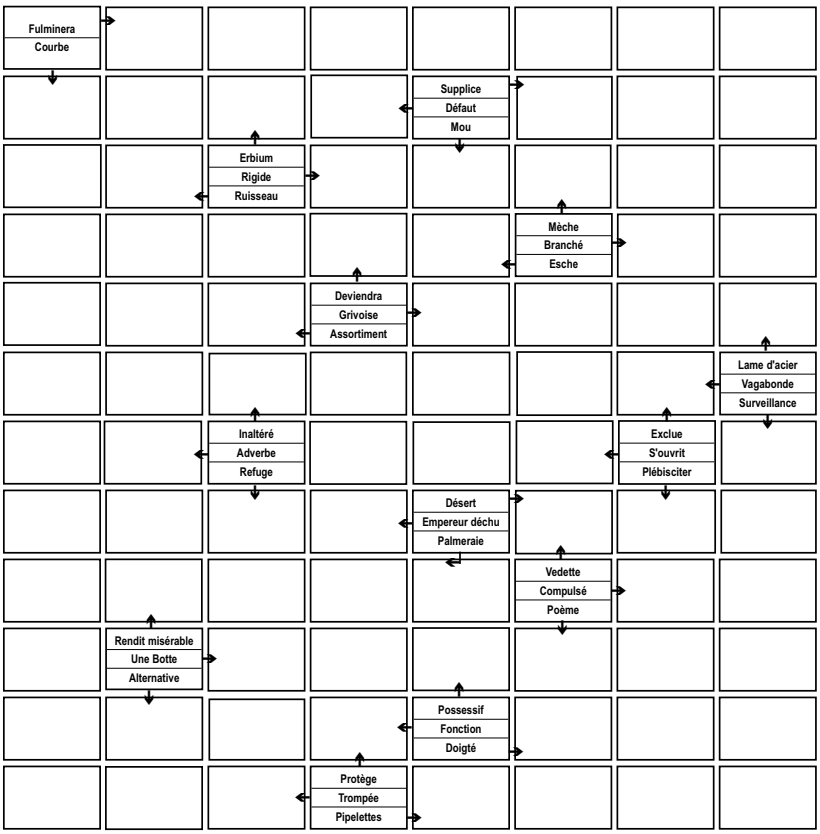
4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7



SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1444



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1443

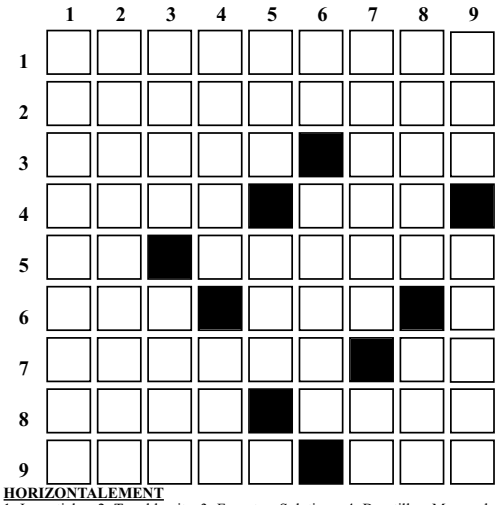
Horizontalement

- PARCAGE
BELER - RS
INO - USES
EDIT - ISE
NI - AARAU
FLANC - IL
ALIGNA - E
IE - UELE -
TETE - IVE
E - ARETES
URI - MENT
RATE - ETE

Verticalement

- BIENFAITEUR
PENDILLEE - RA
ALOI - AI - TAIT
RE - TANGUER - E
CRU- ACNE - EM -
A - SIR - ALITEE
GRESAI - EVENT
ESSEULE - ESTE

Mots croisés 9/9 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Impartiale - 2. Tremblerait - 3. Funeste - Solution - 4. Broutille - Moyen de duper - 5. Bat le roi - Enlever l'eau - 6. Ville de Yougoslavie - Volcan du Japon - 7. Divinité - Obstacle - 8. Lac américain - Vieux supplice - 9. Humé - Amérindien.

VERTICALEMENT

1. Aumônes - 2. Récipient en fonte - 3. Ejecté - Giron - 4. Provient - Napperon - 5. Poil à l'œil - Situation - 6. Petit tour - Mesurer - 7. Sculpteur italien - Alternative - 8. Cité urbaine - Hors court - 9. Etre conjugué - Finaude.

SOLUTION N° 1443

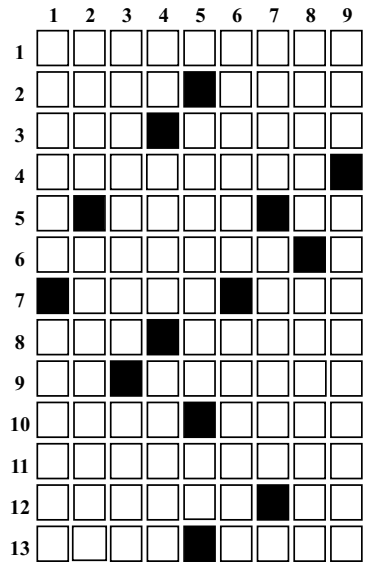
Horizontalement

EBRANLANT
DOUDOUNES
UNANIMITE
LIS - SIS - T
CF - MENEES
OINS - ETRE
REA - CUTI -
ER - POSENT
RAFALE - EU

Verticalement

EDULCORER
BONIFIERA
RUAS - NA - F
ADN - MS - PA
NOISE - COL
LUMINEUSE
ANISETTE -
NET - ERINE
TSETSE - TU

Mots croisés 9/13 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Cadreurs - 2. Joints - Variété de citron - 3. Possessif - Petit bourgeois - 4. Costume distinctif - 5. Discipline sportive - Réfléchi - 6. Recettes - 7. Compliqué - Fait de l'effet - 8. Lieu de descente - Prince démoniaque - 9. Soudure - Extrait - 10. Capitale américaine - Ville d'Algérie - 11. Solitude - 12. Conduit - Ferrure qui a la forme de son nom - 13. Bramer - Patins.

VERTICALEMENT

1. Réunit - Assembler un livre - 2. Petit ongulé - Sport d'eau - 3. Parfois qualifié de plénipotentiaire - Enfant populaire - 4. Marque de licence - Cosmétique - Etre en colère - 5. Vaseuse - Parfois pronom - 6. Toujours leste - Ions - 7. On le bisse quand c'est bon - Pamphlet - 8. Attendries - Assuré - 9. Navires à voiles - Supérieures.

SOLUTION N° 1443

Horizontalement

DEPORTEES
EMOTION - E
CINE - TARN
ULCERE - ES
PIE - IMAGE
LESES - IRE
EN - COGNES
- NEUTRES -
BEN - TASSE
A - TROP - EX
BUEE - PARI
INTERIM - L
LEE - UNIES

Verticalement

DECUPLE
- BABIL
EMILIENNE
- UNE
PONCES -
ENTETE
OTEE - ECU -
REE -
RI - RISOTTO
- RU
TOTEM -
GRAPPIN
ENA - AINES
- AMI
E - REGRESSER
- E
SENSEES -
EXILS

SODUKU 173

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		3	1	8				2
		6	7				1	
	2							7
9				2	3	6		
		2	9					3
4							3	
	6				4			
3				6	1	4		



SOLUTIONS

9	4	2	8	6	7	3	5	1
6	8	5	1	3	2	4	9	7
1	3	7	9	4	5	8	6	2
5	9	1	2	7	3	6	8	4
8	7	4	5	1	6	9	2	3
2	6	3	4	8	9	1	7	5
3	2	6	7	9	4	5	1	8
7	1	9	3	5	8	2	4	6
4	5	8	6	2	1	7	3	9

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 030 Camping Paradis - La kermesse du camping



Xavier quitte discrètement le bungalow d'Amandine après avoir passé la nuit avec elle. En effet, celle-ci préfère que leur relation reste secrète pour éviter les ragots. Pendant ce temps, Camille, accompagnée de sa mère, Sylvie, et de sa fille de 17 ans, Flore, s'installe au camping pour la semaine. De son côté, Delphine, qui s'est récemment séparée de son compagnon, vient s'y reposer toute seule. Elle est enceinte de ce dernier, mais ne lui a rien dit...

CANAL+ 21 00 Deutschland 83



Tobias Tischbier annonce à Martin que sa mère est tombée dans le coma. Les examens révèlent que son fils est compatible avec elle et qu'il peut la sauver en lui donnant un rein. Il se rend en toute urgence à Berlin-Est où elle est hospitalisée. Pendant ce temps la décision du président Ronald Reagan de déployer les missiles Pershing II en Allemagne de l'Ouest met la Stasi en émoi. A Bonn, Tischbier tente de manipuler Alex edel avec lequl il a passé la nuit.

M6 20 55 Top chef - Episode 1



Seize nouveaux cuisiniers professionnels se lancent dans la compétition pour cette septième saison du fameux concours. Hélène Darroze, Philippe Etchebest, Michel Sarran et Jean-François Piège encadreront et jugeront une nouvelle fois les candidats tout au long de l'aventure. Cette année, ils s'impliqueront encore plus en les affrontant, par exemple, dans l'épreuve de la « Boîte noire », ou encore en enfilant le tablier de commis pour vérifier qu'ils sont capables de diriger une brigade. Au programme également de cette édition, des séquences tournées notamment à Bordeaux et à Toulouse mais aussi la participation de grands chefs et d'anciens participants comme Pierre Gagnaire, Eric Guérin, Yves Camdeborde, ...

france 2 20 55 Castle



Alors que Castle se trouve avec Alexis à bord d'un avion à destination de Londres , il apprend que le marshal de la police de l'air a disparu. Bientôt, avec l'aide d'une hôtesse, il trouve son cadavre dissimulé dans une valise. Avec l'accord et les encouragements de Beckett, l'écrivain commence une enquête avec l'aide de sa fille, rapidement informée de la situation. Le temps presse car selon toute vraisemblance, le tueur est à bord.

france 3 20 55 Dalida, la femme qui rêvait d'une autre scène



Le 3 mai 1987, la chanteuse Dalida décide de se donner la mort, à l'âge de 54 ans, après avoir griffonné ces quelques mots sur une feuille de papier : « La vie m'est insupportable. Pardonnez-moi ». Cette artiste - la plus populaire de son époque - fut saluée tout au long de sa carrière comme incarnant la réussite la plus foudroyante de l'histoire du music-hall. Près de trente ans plus tard, cette artiste est toujours plébisicitée par ses fans. De nombreux proches racontent son destin exceptionnel comme son frère Orlando, le chanteur Serge Lama, la comédienne Line Renaud, l'ancien maire de Paris Bertrand Delanoë, la réalisatrice Lisa Azuelos, son ancien compagnon le peintre Jean Sobieski, l'écrivain David Lelait-Helo ou encore sa cousine et secrétaire Rosy Gigliotti.

TV5MONDE 21 00 Le sauvage



Martin Coutances, créateur de parfums, a quitté le stress de la vie parisienne pour vivre sur une île paradisiaque au large du Venezuela. De passage à Caracas, ce misanthrope rencontre l'éclatante Nelly Chasteller. Femme au caractère volcanique, en quête de liberté, elle vient de rompre ses fiançailles avec l'Italien Vittorio et de voler une œuvre de Toulouse-Lautrec à son ancien amant, Alex Fox, qui lui doit de l'argent.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:00	06:04	06:18	06:05	06:25	06:30	06:32
Dohr	12:41	12:46	13:00	12:51	13:07	13:12	13:15
Açr	15:25	15:31	15:44	15:45	15:53	15:58	16:02
Maghrib	17:50	17:56	18:09	18:10	18:18	18:23	18:27
Icha	19:13	19:18	19:32	19:28	19:39	19:45	19:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5381- LUNDI 14 RABIE E'THANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	21°	05°
Oran	20°	7°
Constantine	19°	3°
Ouargla	20°	7°

PROGRAMME «BEST PLACES TO WORK

Ooredoo dans le Top des meilleurs employeurs en Algérie en 2015

Ooredoo s'illustre parmi les plus grandes firmes en se classant parmi les meilleurs employeurs en Algérie de l'année 2015, dans le cadre du programme «Best Places to Work», initié par l'Institut «Best Companies USA» et qui met en avant les entreprises motivantes, où il fait bon travailler.

Le trophée a été remis aux représentants de Ooredoo lors d'une cérémonie organisée, le jeudi 21 janvier 2016 à l'hôtel Sofitel – Alger, en présence d'un panel exceptionnel d'experts en ressources humaines.

La cérémonie de remise des trophées a réuni différentes entreprises nationales et multinationales qui ont participé à ce programme qui promeut les sociétés activant en Algérie et offrant le meilleur environnement et conditions de travail.

A cette occasion, le directeur général de Ooredoo, M. Joseph Ged, a déclaré : « Nous sommes honorés et extrêmement fiers de recevoir cette distinction qui vient enrichir le palmarès de Ooredoo Algérie et qui conforte notre politique en matière de valorisation de la ressource humaine qui est pour nous la véritable richesse de l'entreprise. Principalement tournée vers la valorisation des compétences algériennes, notre stratégie gagnante est confirmée à travers ce prix et par le meilleur taux d'engagement employé de la région MENA pour la troisième année successive.» Le trophée du Meilleur Employeur en Algérie de l'année 2015 représente une reconnaissance de l'excellence de l'entreprise et récompense les efforts consentis par Ooredoo en matière de culture de l'entreprise, d'environnement de travail et d'opportunités d'évolution offerts



à l'encadrement et à tous les collaborateurs. Pour rappel, le programme connu mondialement sous le nom «Best Places to Work» est initié par l' « Institut Best Companies-USA » dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Cette étude donne la parole aux employés et porte essentiellement sur la perception des collaborateurs quant à la gouvernance de l'organisation et le style de management, les pratiques en matière de politique RH, la rémunération, les avantages sociaux, les relations professionnelles entre collègues, le climat au travail, l'image et l'appartenance, la qualité et l'excellence et enfin le facteur sociétal. En Algérie, le programme « Best Companies » est organisé en collaboration avec le cabinet Lycom en partenariat avec plusieurs organismes institutionnels algériens.

GENDARMERIE NATIONALE

r

ENVIRON 198 kilos de kif traité ont été saisis à Mascara et Oran lors de deux opérations distinctes menées récemment par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire.

A Mascara, les gendarmes de la brigade de recherche ont présenté, devant le procureur de la République près le tribunal de Sig, trois personnes pour «associations de malfaiteurs» et «détention et trafic de stupéfiants», a indiqué la même source, notant que les mis en cause dans cette affaire ont été placés sous mandat de dépôt.

Les gendarmes de la compagnie de Sig assistés par ceux de la section de sécurité et d'intervention (SSI) avaient auparavant agi sur renseignements avant d'intercepter, lors d'un point de contrôle, une personne âgée de 47 ans et découvrir à bord de son véhicule 73 kilos de kif.

Poursuivant les investigations, et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont interpellé son acolyte et saisi, en son domicile situé à la commune chef-lieu de Mascara, une somme d'argent représentant le produit de vente de la drogue, ainsi qu'une quantité de 124 kilos de kif traité dans une autre habitation en construction dans la même commune, a-t-on ajouté. Un troisième complice a été interpellé au cours de l'enquête, a-t-on signalé de même source.A Oran, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Yaghmoracen renforcés par ceux de la SSI du groupement territorial, ont interpellé une personne et saisi, dans son domicile à El Hassi, dans la commune d'Oran, un kilogramme de kif traité. La brigade de Gendarmerie nationale de Yaghmoracen a ouvert une enquête.

S. N.

LE DRS OFFICIELLEMENT DISSOUS

La DSS remplace l'ancienne structure

LE DÉPARTEMENT du renseignement et de la sécurité (DRS), n'a pas survécu longtemps à son ancien chef le général-major Toufik. Un décret présidentiel non publiable a été signé par le Président Bouteflika mercredi 20 janvier dernier qui met fin officiellement fin à l'existence du DRS créé au début des années 1990. Il a été remplacé par la Direction des services de sécurité (DSS) chapeautée par le général Bachir Tartag qui en devient le coordinateur. La nouvelle direction comprend trois départements chargés respectivement de la sécurité intérieure, de la sécurité extérieure et une direction technique. Le DSS travaillerait en coordination avec la Gendarmerie nationale et la police. La DSS sera rattachée à la présidence de la République et non de la Défense nationale comme ce fut le cas pour le DRS. La DSS occupera l'ancien siège du ministère des Affaires étrangères à quelques mètres de la présidence de la République. S.N

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Neuf morts et 7 blessés durant les dernières 24 heures

NEUF personnes ont été tuées et sept autres blessées dans quatre accidents de la route, survenus durant les dernières 24 heures à l'échelle nationale, a indiqué hier la Direction générale de la Protection civile. Le bilan le «plus lourd» a été enregistré dans la wilaya de Biskra où cinq personnes ont été tuées et une autre blessée dans la collision entre un véhicule léger et un camion semi-remorque sur la route nationale (RN) n°46, au lieu dit Zaatcha, dans la daïra de Tolga, a précisé la même source dans un communiqué. Dans la wilaya de M'sila, trois personnes sont mortes lors du dérapage de leur véhicule qui a percuté un poteau électrique, au village Kharmam dans la commune de Benzouh. Les secours de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour l'extinction de six incendies urbains et industriels enregistrés dans les wilayas de Mascara, Ouargla, Chlef, Laghouat et Alger.

L'incendie enregistré à Alger a causé le décès de deux enfants, âgés respectivement d'un mois et de trois ans, et des blessures à une troisième personne, a déploré la même source.

R. N.

AÉROPORT DE CONSTANTINE

2 500 comprimés psychotropes découverts dans un bagage

UN LOT de 2 500 comprimés psychotropes a été saisi à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, a-t-on appris, hier, auprès des services des Douanes algériennes.

Cette marchandise prohibée a été découverte dans les bagages d'un voyageur en provenance de France, a-t-on souligné de même source, précisant que la prise a eu lieu «lors d'une fouille de routine».

Le propriétaire du bagage, en fuite, est activement recherché par les services de sécurité, a-t-on indiqué, précisant qu'une enquête a été diligentée pour «cerner l'ampleur de ce trafic».

ATTAQUE CONTRE UN SITE PÉTROLIER EN LIBYE

Les incendies des réservoirs éteints

LES POMPIERS ont maîtrisé les incendies ayant ravagé des réservoirs pétroliers, cibles de roquettes du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), à Ras Lanouf, dans l'est de la Libye, selon un responsable des gardes des installations pétrolières.

«Les incendies qui se sont déclenchés dans les réservoirs touchés par des roquettes il y a trois jours ont été éteints», a indiqué ce responsable cité par l'AFP.

«Deux pompiers ont été blessés et un troisième légèrement asphyxié» durant l'opération, a-t-il ajouté.

Jeudi dernier à l'aube, des éléments de Daech avaient attaqué une partie du site pétrolier de Ras Lanouf, dans la région dite du «Croissant pétrolier», pour en prendre le contrôle, selon la compagnie nationale de pétrole (NOC). Un responsable de la sécurité avait indiqué samedi que «quatre réservoirs qui contiennent environ deux millions de barils de brut» étaient en feu.

SÛRETÉ DE DAÏRA DE TAZMALT

Deux dealers arrêtés

LA POLICE judiciaire de la sûreté de daïra de Tazmalt a interpellé, ces derniers jours, deux dealers en possession de 23,4 g de kif traité, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de Béjaïa.

Les deux mis en cause, M.M.T, âgé de 54 ans et CH.A, âgé de 33 ans ont été appréhendés alors qu'ils étaient à bord d'une voiture immatriculée à Bouira, près de la station service NAFTAL, précise la même source.

Présentés devant le parquet d'Akbou, ils ont été mis en détention pour «possession de drogue commercialisation et consommation». A noter que la police judiciaire de la sûreté de daïra de Souk El-Tennine a démantelé un réseau de prostitution composé de six femmes et deux hommes.

Les mis en cause ont été pris en flagrant délit dans un appartement. Les six jeunes femmes ont été présentées devant le parquet de Béjaïa et placées en détention provisoire et les deux hommes ont été entendus en tant que témoins puis libérés.

N. B.